



**Universitätsbibliothek Mannheim**

**Histoire abrégée des Chinois**

**Silhouette, Etienne de**

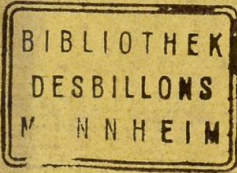
**Paris, 1764**

**urn:nbn:de:bsz:180-digad-2203**





C. B.



*Def 44  
12*

Handwritten text in cursive script, possibly indicating a shelfmark or classification.

H 680 D 29

Handwritten text in a simple, blocky font, likely a library accession number.







14  
3





HISTOIRE  
ABRÉGÉE  
DES  
CHINOIS,

Avec une Idée de leur Gouverne-  
ment, de leurs Mœurs, & de  
la Morale de CONFUCIUS,



A PARIS.

Chez QUILLAU, rue Galande,  
à l'Annonciation.

---

DCC. LXIV.

IMSTORRE

ABREGE

DES

CHIMES

Apprentis de l'art de l'Orfèvre  
de la ville de Mannheim  
à l'usage des Citoyens

BIBLIOTHEK  
DESBILLONS  
MANNHEIM

ALPHABET

de l'art de l'Orfèvre  
de la ville de Mannheim

1784



INTRODUCTION  
 A L'HISTOIRE  
 DES CHINOIS.

**F** O H I fut le premier Prince qui poliça la Nation Chinoise : il lui donna des Loix , & l'assujettit à certaines bienséances. Pour accréditer ses Réglemens , il fit accroire qu'il les avoit vûs gravés sur le dos d'un Animal extraordinaire , moitié cheval , moitié dragon. Ce dragon célèbre est devenu la devise de la Chine , l'ornément des habits Impériaux , & l'objet de la vénération des Peuples. Fohi vivoit trois mille ans avant Jesus-Christ. On compte plus de neuf siècles entre son regne & le tems où commence l'ordre des vingt-deux Familles souveraines qui ont successivement gouverné la Chine durant l'espace de quatre mille ans.

La plus ancienne de ces Dynasties reconnoit Yu pour son Fondateur. C'étoit un Prince humain , affable , & uniquement occupé du bonheur de ses peuples. Pour se rendre plus accessible , il faisoit mettre à la porte de son appar-



ment une cloche, un tambour & trois tables de différens métaux. On frapoit sur ces divers instrumens selon la nature des affaires, & l'Empereur donnoit audience sur le champ. Il y a eu dix-sept Monarques de sa race pendant 458 ans. Kié, monstre de cruauté & de débauche fut le dernier. Il noya un jour trois mille personnes dans une fosse pleine de vin & se plaisoit à faire & voir les plus honteuses prostitutions. Sa mémoire est en exécration.

Chi-Hoang-Ti, second Empereur de la quatrième dynastie, fut le premier Conquérant qu'ait eu la Chine; il étendit considérablement son Empire, & fit construire la fameuse muraille. Il fit brûler tous les Livres, exceptés ceux d'Agriculture, de Médecine, d'Architecture.

La cinquième dynastie eut pour Chef Lieou-Pan, de soldat il s'éleva par les voyes les plus injustes, mais il se maintint par de grandes vertus: sa race gouverna 426 ans, & eut plusieurs grands hommes; Vou Ti, fut celui qui s'acquit le plus de gloire par sa prudence, sa modération, son courage, son application aux affaires & son gout pour les sciences. Il porta la terreur de son nom jusqu'aux Royaumes voisins de l'Inde.

On trouve peu de grands Princes depuis Vou-Ti jusqu'à Tai-song, second Empereur de la treizième Dynastie. Cette race commença l'an 636 de J.C. Il apporta sur le Trône toutes les qualités qui peuvent faire chérir un souverain. Il craignoit fort de fouler les Peuples. De son tems Dagobert I. regnoit en France, tandis que les Chinois comptoient déjà trois mille ans.

Tai-sou fonda la dix-neuvième dynastie pendant qu'Hugues Capet établissoit la troisième race. Les Mandarins l'éluèrent au préjudice de l'héritier, pour récompenser ses services, on rapporte de lui des grands traits d'humanité.

Le Cuisinier d'un Monastere de Bonzes fut le chef de la vingt-unième race, son mérite l'éleva. Pour n'avoir point à rougir de ses Ancêtres, il contéra le titre d'Empereur à son pere, à son ayeul à son bisayeul, & à son trisayeul. Entre des Réglemens fort sages qu'il fit, on remarque celui qui défend aux Moines d'admettre à la Profession aucune personne des deux sexes avant l'âge de quarante ans.

Les Tartares Mancheoux ayant envahi la Chine formèrent la vingt-deuxième Dynastie en 1644. Tsong-Te, leur Roi,



fut appelé dans la Chine pour vanger la mort de Tson-Thing & chasser l'Usurpateur, il mourut en y entrant, son fils Chuntchi, âgé de six ans fut reconu à Pekin & regna dix-sept ans. Il continua à ne confier qu'aux Lettrés le Gouvernement des Villes & Provinces, fit un jour trancher la tête à trente-six Examineurs pour avoir vendu leurs suffrages à des Lettrés, protégea la Religion Chretienne & mit les Missionnaires à la tête du tribunal des Mathématiques. Il commit plusieurs actions barbares, & mourut d'une manière singuliere. Après s'être reproché sa mauvaise administration en présence de quatre Seigneurs, les avoir déclarés ruteurs de son plus jeune fils, il s'enveloppa du manteau Impérial, & expira à 24 ans, en disant, je vous quitte.

Cang-hi, son fils, fut contemporain de Louis XIV. il permit de prêcher l'Evangile dans ses Etats. Ce Prince respecté dans tout l'Orient, a merité encore l'attention de l'Europe entiere. Il est mort en 1722. âgé de soixante-neuf ans.

Yong-Thin, son quatrième fils lui a succédé. Il a été très-appliqué aux affaires de l'Etat, gouvernant tout par

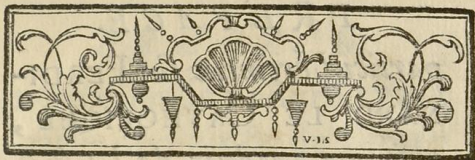
lui-même : il étoit ferme & décisif , tous jours prêt à recevoir les Mémoires , & à y répondre. Il a conservé auprès de sa personne quelques Missionnaires Jésuites , mais il a défendu de prêcher & d'embrasser la Religion Chrétienne & a relegués tous les Chrétiens à Macao , Ville appartenante aux Portugais , où les Chinois sont cependant les maîtres. Les divisions survenues entre les Missionnaires furent cause de cette persécution , qui s'étendit même sur plusieurs Princes du Sang.

Quand on considère qu'un si vaste Empire , dont l'origine est si ancienne , ne nous est connu que depuis quelque tems , on a lieu d'être étonné. Le célèbre M. Bossuet n'en parle pas même dans son Histoire universelle. Marco Polo , Vénitien , est le premier Auteur qui ait écrit sur la Chine vers la fin du treizième siècle , il avoit suivi quelques Tartares , & parcouru une partie de ce Pays , mais son ouvrage passa pour un Roman. On ne put s'imaginer en Europe , qu'il y eût à l'extrémité de l'Asie & au-delà de tant de pays barbares , une grande Nation polie & sçavante , cultivant les Arts & le commerce , & gouvernée par des loix anciennes aussi

sages que celles de Solon, de Lycurgue & de Numa. Vers la fin du quinziesme siècle, plusieurs Européens, & surtout de sçavans & zélés Missionnaires ayant pénétré dans la Chine dont l'entrée avoit été fermée jusqu'alors à tous les Etrangers, on connut que la Relation de Marco n'étoit point une fable. On passa bientôt à l'autre extrémité en croyant aveuglément des rapports de Voyageurs mal informés, ce qui fit naître bien des préventions dont plusieurs personnes sont encore imbues & dont on reviendra en lisant cet Ouvrage.







## PRÉFACE.



'AI fait dans la vûë de m'instruire deux petits ouvrages ; l'un intitulé IDE'E GE'NE'RALE DU GOUVERNEMENT ET DE LA MORALE DES CHINOIS, *tirée particulièrement des Ouvrages de Confucius* : il fut achevé d'être imprimé dans le mois de Janvier 1729 ; l'autre a pour titre *Réflexions Politiques de BALTAZAR GRACIAN sur les plus grands Princes*, &

A ij

P R E F A C E.

*particulièrement sur FERDINAND LE CATHOLIQUE, ouvrage traduit de l'Espagnol avec des notes historiques & critiques.* Je fis imprimer ces deux ouvrages d'une forme *in-quarto*. La traduction Espagnole a été réimprimée *in-douze* sans nom d'Auteur. Dans les *in-quarto* mon nom n'est indiqué que par ces trois lettres, M. D. S. Je ne voulois pas que ces ouvrages fussent publics, ni en être connu pour auteur que par ceux qui me connoissoient d'ailleurs. L'auteur des nouvelles Eclésiastiques ( dans la suite de ses



P R E F A C E.

nouvelles du 21 Avril 1731) parle de l'un & de l'autre de ces ouvrages, plus du premier que du second, & il a mis mon nom dans ses nouvelles. Le Nouvelliste du Parnasse a aussi parlé de l'un & de l'autre: le Journaliste de Trevoux n'a parlé que des réflexions politiques de Gracian.

Les observations de ces trois adverfaires font si opposées les unes aux autres, que cette contrariété, si elle n'est une preuve justificative, elle fait au moins concevoir un préjugé défavantageux à ces trois critiques. Le Nouvelliste Eclé-

P R E' F A C E.

siastique médit de la personne de Gracian, pense plutôt du bien que du mal de son ouvrage, & en disant qu'on reconnoît dans la traduction & dans les notes la plume & l'érudition du P. Tournemine, dit par conséquent qu'il est bien écrit, & sçavant. Le Nouvelliste du Parnasse ne dit pas de mal de la traduction, ni des notes, mais il déclame contre les ouvrages de Gracian. Le Journaliste de Trévoux est l'apologiste continuel de Gracian, & m'attaque sur la traduction, & sur les notes soit historiques soit

P R E' F A C E.

critiques. Je répondrai à chacun d'eux en particulier. Le Journaliste est d'une société que je respecte, & dont plusieurs membres de considération m'honorent de leur amitié : j'en préviens le lecteur, parce que telle est la foiblesse de la plûpart des hommes, qu'une réponse solide paroît presque toujours une réponse ofençante. Exposer les difficultés du Journaliste dans leur vrai jour c'est souvent les réfuter. Une semblable réfutation est suivie de confusion : à quoi doit-on l'attribuer ? à la nature de la critique, à



P R E F A C E.

La necessité de se défendre,  
& non point au ressentiment.

Je me suis déterminé à rendre publique *l'Idée du gouvernement & de la morale des Chinois*, parce qu'il convient pour mon entière justification que cet ouvrage le devienne après les calomnies odieuses & sans aparence de vrai-semblance dont l'auteur des nouvelles Eclésiastiques à voulu me noircir. Etre ataqué en même tems par l'auteur des nouvelles Eclésiastiques, & par le Journaliste de Trévoux, c'est un Phénomene littéraire.



IDÉE GÉNÉRALE  
DU GOUVERNEMENT  
E T  
DE LA MORALE  
DES CHINOIS.

*Tirée particulièrement des Ouvrages \* de CONFUCIUS.*



'E S T particulière-  
ment dans les Ou-  
vrages de Confucius  
qu'il faut puiser les  
maximes du Gouvernement

*Utilité de la  
lecture des Ou-  
vrages de Con-  
fucius.*

\* Les Ouvrages de Confucius ont été imprimés à Paris en 1687 en un seul Volume In-folio qui a pour titre : *Confucius Sinarum Philosophus, sive Scientia Sinensis latinè expressa studio & operâ Prosperi Intorcetta, Christiani Herdrich, Francisc. Rougemont, Philippi Couplet,*



& de la Morale des Chinois :  
il est en même tems leur Phi-  
losophe & leur Législateur ,  
& l'on ne peut à la Chine  
parvenir à aucune dignité sans  
les avoir étudiés.

*Patrum Societatis* République des Let-  
*Jesu, Jussu Ludovici* tres, tirée de la Bi-  
*Magni, eximio Mis-* bliothèque du Roy ,  
*sionum Orientalium* suivie d'une Table  
*& Litterariæ Rei-* Chronologique de la  
*publicæ bono, è Bi-* Monarchie des Chi-  
*bliothecâ Regiâ in lu-* nois depuis son ori-  
*cem prodit ; adjecta* gine jusqu'à présent.  
*est Tabula Chronolo-* C'est de ce livre par-  
*gica Sinica Monar-* ticulièrement qu'on  
*chia ab hujus exordio* a tiré cette idée gé-  
*ad hæc usque tempo-* nérale du Gouverne-  
*ra. C'est à-dire, Con-* ment & de la Mo-  
*fucius Philosophe des* rale des Chinois. Il  
*Chinois, ou la Science* faut remarquer que  
*des Chinois exposée* ce n'est point de  
*en latin par les soins* Confucius que l'on  
*des Pères Prosper In-* tient ses Ouvrages,  
*torcetta, Christian* mais d'un de ses Dis-  
*Herdtrich, François* ciples qui a eu soin  
*Rougemont & Phi-* de les recueillir, &  
*lippe Couplet de la* de conserver à la  
*Compagnie de JESUS,* postérité la mémoire  
*par l'ordre de Louis* des Discours & des  
*le Grand, pour l'a-* Sentences de ce  
*vantage des Missions* Grand Philosophe.  
*Orientalis & de la*

La lecture des Ouvrages de Confucius est curieuse, elle fait connoître l'Empire de la Chine ; mais elle est encore plus ( 1 ) utile. On y voit des préceptes de vertu dont un Philosophe Chrétien s'applaudiroit : ces préceptes se trouvent confirmés par des exem-

*Lecture des  
Ouvrages de  
Confucius, uti-  
le pour l'étude  
des Loix na-  
turelles.*

(1) Les sentimens des Chinois sur la Divinité & le culte dont on doit l'honorer, sont le sujet de plusieurs livres qui ont paru en grand nombre, & dont les discussions tiennent plus de l'animosité que de l'examen : elles ont fait naître à tout le monde l'envie de connoître la Chine. Peu de personnes ont cherché cette connoissance dans les livres de Confucius ; l'esprit de parti dont on étoit occupé, n'a point permis de l'envisager par les endroits estimables ; il a tenu lieu de tout autre apas, & en a même fait trouver dans des subtilités purement métaphysiques. On ne lit point les Ouvrages de Confucius, parce qu'on ne connoît pas toute leur beauté. Nos études sont intéressées ; Confucius est un Philosophe Chinois, la Chine est bien éloignée ; en voilà assez pour nous empêcher de les lire : honteuses réflexions ! fausses conséquences !

ples dont les Héros Grecs ou Romains n'ont point approché. Un autre motif encore m'engage d'en faire l'extrait : les livres du Philosophe Chinois font voir ce que la nature seule est capable de faire, lorsqu'on écoute ses conseils. Ces fortes d'ouvrages font beaucoup mieux connoître les Loix naturelles, que ceux des Jurisconsultes modernes. Beaucoup ont traité des Loix civiles, en sorte même qu'on peut dire qu'il y en a trop : quelques-uns, mais trop peu, ont traité du Droit naturel ; aucun ne l'a fait d'une manière à n'en laisser point souhaiter un nouveau traité.

*Division & ordre des Matières en 7 articles.*

Je commencerai par l'Histoire abrégée de la vie de Confucius ; elle sera suivie d'une idée générale de l'Empire de la Chine (2) : je parlerai

(2) Cette idée générale de l'Empire



ensuite de l'amour réciproque des Pères & des Enfans, fondement principal de la politique des Chinois : de leur Gouvernement ; & de leurs soins pour l'Agriculture & le Commerce. Je rapporterai les différens traits dont Confucius caractérise la Vertu , le Sage & les Loix : je finirai par les préceptes que donne ce Philosophe pour bien gouverner.

## I.

## HISTOIRE ABRÉGÉE

DE LA VIE DE CONFUCIUS.

CONFUCIUS tiroit son extraction d'un des premiers Empereurs. Il naquit 551 an avant la venuë de Notre-Seigneur. Ses descendans ont aujourd'hui le titre de Ducs ; c'est la

re de la Chine, est tirée particulièrement des Tables Chronologiques qui sont à la suite des Ouvrages de Confucius.

*Extraction,  
naissance &  
posterité de  
Confucius.*

seule famille exemte de tribut : elle réside à *Kiofeu*, Ville natale de Confucius , dans la Province de *Kanton*, & compte plus de 4400 ans d'ancienneté. La maison de ce grand Philosophe subsiste encore , & les Empereurs vont quelquefois la visiter.

*Sa manière  
de vivre.*

Confucius vivoit d'une manière très-dure ; il ne mangeoit que les viandes les plus communes & les plus faciles à préparer : il ne buvoit que de l'eau , & couchoit sur la dure : il n'avoit point d'autre chevet que son bras placé sous sa tête. Cette manière de vivre avoit pour lui, ainsi qu'il le disoit lui-même , de plus grands agrémens que n'en a la vie la plus voluptueuse pour la plûpart des hommes.

*Le progrès  
de ses connois-  
sances.*

Il s'apliqua d'abord à connoître les préceptes des Anciens. A trente ans , il fut si

constant & si ferme, que rien n'étoit capable de le détourner de l'étude de la Philosophie; aucune chose ne l'ébranloit, il ne craignoit plus les événemens de la fortune. A quarante, il s'étoit rendu certain dans ses connoissances; il n'hésitoit plus, & ses doutes s'évanouirent. A cinquante ans, il reconnut la Providence, & conçut la nécessité de rapeller toutes ses actions à la pure lumière de la raison. A soixante, la force de son entendement se trouva portée à sa perfection. Enfin à soixante & dix ans, il lui étoit plus facile de faire le bien, que de penser le mal.

L'autorité de Confucius parmi les Chinois est plus grande que n'étoit chez les Grecs, celle de Socrate ou de Platon. Ce Philosophe eut jusqu'à 3000 Disciples: il mou-

*Sa mort. &  
sa mémoire.*



rut à 73 ans. On voit dans presque toutes les Villes des Collèges magnifiques bâtis en son honneur, avec ces inscriptions ou d'autres semblables écrites en caractères d'or : AU GRAND MAÎTRE, A L'ILLUSTRE ROI DES LETTRES. Rien ne fera mieux connoître le caractère de ce grand Homme, que les sentimens de vertu & d'humanité dont sont remplis ses ouvrages.

## II.

## IDÉE GÉNÉRALE

## DE L'EMPIRE DE LA CHINE.

*Grandeur de la Chine, nombre de ses Habitans, & revenus de l'Empereur.*

L'EMPIRE de la Chine se divise en quinze Provinces, qui pourroient à cause de leur grandeur & de leurs richesses être regardées comme de grands Royaumes. Ce vaste pays est habité par soixante millions d'hommes, sans compter

pter les femmes , les enfans , les Troupes & les Lettrés. Ce nombre paroît presqu'aussi incroyable que les revenus immenses que le Traducteur de Confucius attribuë à l'Empereur. Il les fait monter à 150 millions de piéces d'or qu'il évaluë à quatre florins de Hollande ; ce seroit sur le pié de 27 livres le marc d'argent, environ 720 millions.

Le mur qui sépare la Chine d'avec la Tartarie , est de tout ce qu'on peut dire ce qui fait sentir davantage la puissance & la grandeur des Chinois , parce que c'est ce qu'il y a de plus réel. Il a 400 lieuës de long , près de 500 si on en suit tous les circuits ; 30 coudées de haut , 12 de large , & 15 dans quelques endroits. Ce mur fut élevé 215 ans avant la venuë de Notre-Seigneur. Le Corps qui en avoit autre-

*Dimensions  
de la grande  
muraille.*

fois la garde étoit de près de  
700 mille hommes.

*Nation Chi-  
noise est civi-  
lisée.*

On s'est imaginé que les  
Chinois étoient des barbares :  
ce que nous pensions d'eux ,  
ils le pensoient de nous avant  
que de nous connoître : ce sont  
les Peuples les plus polis de  
l'Asie. Ils ont eu la connois-  
sance de la plûpart des scien-  
ces & des arts avant nous. Ils  
joignent à la pratique des ver-  
tus morales , l'usage de celles  
qui font les agrémens de la  
société civile ; & sont , comme  
dans ce pays-ci , grands fai-  
seurs de complimens. Si nous  
parlons de leur pays , c'est  
avec mépris ; nous le plaçons  
à un coin de terre : & leurs  
Ecrivains en parlent avec une  
dignité que nos Géographes  
ont ignorée en parlant de l'Eu-  
rope. Lorsqu'on voit dans leurs  
Ecrits : LE MILIEU DU MON-  
DE , LE JARDIN DE L'UNI-



VERS, ces termes ( 3 ) désignent par eux-mêmes l'Empire de la Chine ; ils sont consacrés par l'usage , & ne sont point susceptibles d'un double sens.

L'Antiquité Chinoise est remplie d'un grand nombre de fables que les Chinois eux-mêmes reconnoissent pour telles. Ce défaut leur est commun avec les Nations les mieux policées, les Egyptiens, les Grecs & les Romains. Les Chinois font le Monde beaucoup plus vieux qu'il n'est véritablement, désignent le jour & l'heure que le Ciel & la Terre ont commencé d'être : ces fables sont néanmoins par-

*Antiquité  
Chinoise fabu-  
leuse.*

(3) Les Chinois pour exprimer leur pays , se servent d'un mot composé de deux autres , & qui signifie l'Empire du milieu. Le nom de la Chine a été inventé par les Portugais , qui ont ainsi appelé cette contrée du mot *Sin* , dont les Chinois se servent pour se saluer lorsqu'ils se rencontrent.

Bij

semées de quelques traits de vérité ; on y trouve que l'homme fut formé du limon de la terre.

*Religion des  
Chinois. Leur  
idée sur la  
Divinité.*

La plus grande partie des Chinois est aujourd'hui dans l'Idolatrie : la secte des Lettrés a une religion particulière. Ils semblent se faire une Divinité de je ne sçai quelle vertu répandue dans l'Univers, & surtout dans le Ciel matériel son principal instrument : si ce sont des Athées, c'en est une espee singulière. L'erreur qu'ils suivent n'a pû entrer dans leur esprit, qu'en s'acomodant à l'idée naturelle qu'on a de Dieu, & en donnant à leur Etre chimérique les traits de la Divinité.

*Origine &  
cause du culte  
de l'idole  
FOE.*

Les Chinois n'ont pas toujours servi les Idoles, & ce n'est point à la légéreté qu'il faut imputer la cause de leur changement. Ils ont changé,

pour ainsi dire , avec poids & mesure : ils avoient appris de Confucius à regarder les novateurs , surtout en matière de (4) religion , comme des pestes dangereuses à un Etat. Voici donc la raison de leur changement. Confucius disoit souvent , *Que l'Homme Saint , envoyé du Ciel , viendrait dans l'Occident.* Il faut remarquer que la Palestine est à l'Occident de la Chine. Ces paroles semblent annoncer la venue du Messie ; peut-être que Dieu inspiroit alors à ce Philosophe un esprit de prophétie. Soixante & cinq ans après la Naissance de JESUS-CHRIST, l'Em-

(4) Pour faire connaître combien l'esprit de cette Nation est ennemi de toutes nouveautés en fait de religion , c'est qu'un de leurs Empereurs s'étant fait déclarer Chef d'une secte particulière , tous les Historiens attribuent à l'atrocité de son sacrilège , les fâcheux événemens dont Dieu permit que son Règne fût une suite continuelle.



pereur *Mimti* poussé par les paroles du Philosophe, & plus encore, comme le raportent les Chinois par l'image de ce grand homme qui lui aparut en songe, envoya en Occident pour y chercher *le Saint & la Sainte Loy*. Mais ces Envoyés ayant abordé à une certaine Isle & n'ayant osé pousser plus loin, s'avisèrent de prendre une Idole qu'ils y trouvèrent. C'étoit la Statuë d'un Philosophe apellé *Foé*, qui avoit paru dans les Indes environ 500 ans avant Confucius. Depuis ce malheureux tems la plûpart des Chinois ont servi les Idoles.

*Epoque de  
l'Empire des  
Chinois.*

Celui que les Chinois regardent comme le Fondateur de leur Nation c'est *Fohi*. Ils le font commencer de régner 2952 ans avant la Naissance de Notre-Seigneur. Leur histoire depuis ce tems est suivie

avec cet ordre & cet arrangement qui est propre à la vérité: il seroit aussi peu équitable de ne vouloir pas s'y rendre, que de croire aveuglément tout ce qui précède cette époque. Des différens sistèmes de Chronologie, celui des *Septante* est le seul qui puisse s'alier avec les Chronologies Chinoises: elles deviennent pour ce sistème une espèce de preuve.

Sous le règne de cet Empereur, les Peuples de la partie Orientale de la Chine vivoient épars dans les forêts comme des sauvages, sans nulle sorte de commerce ni de liaison: il les a rassemblés, les a rendus sociables, en a fait des hommes: il les a unis par des mariages, & ce que nous ne croirions pas, il les a surtout adoucis par les charmes de (5) l'harmonie.

FOHIRAST  
semble les Chinois & en forme un peuple.

(5) Les Chinois sont encore aujourd-

Nombre des  
Empereurs,  
différentes Ra-  
ces, Race ré-  
gnante.

L'Empire de la Chine a été gouverné par une suite de plus de 250 Empereurs sous 22 Races. Celle qui régné est Tartare; sa domination est appelée *Sainte* par les Chinois: c'est en Tartarie qu'on envoie les criminels qui n'ont point mérité la mort. On espère que le climat qui est dure, changera dans leur posterité le naturel vicieux du sang de leurs pères, & en fera des hommes vertueux.

Traits de  
l'Histoire des  
Chinois.

L'Histoire de la Chine est remplie de traits d'une générosité si héroïque, qu'ils nous paroîtront incroyables. On y voit des Princesses & des femmes du menu peuple se donner la mort pour conserver

d'hui grands amateurs de la musique. Les Philosophes & Législateurs anciens regardoient la musique comme une affaire d'Etat. Ils jugeoient par l'accord de toutes ses parties, de celui qui doit régner entre toutes celles d'un Etat.

leur



leur honneur ; des Magistrats se démettre de leurs Emplois, pour fuir les désordres de la Cour ; des Philosophes censurer des Rois sur leur Trône ; des Frères mériter également la couronne, disputer à qui ne l'aura pas, fuir, & par là triompher d'eux-mêmes & réciproquement l'un de l'autre : enfin des Empereurs qui ne font point difficulté de vouloir mourir pour apaiser la colére du Ciel, & procurer la paix à leur peuple ; & des Sujets qui sacrifient ce qu'ils ont de plus cher pour conserver la famille de leur Empereur. Je rapporterai ces deux derniers faits avec leurs circonstances.

Sous le règne de l'Empereur *Chimtam* (6), la Chine Premier traité d'histoire.

(6) Environ 1755 tre examinée, si ce ans avant la venue ne sont point les sept de Notre-Seigneur. années de disette qui C'est une question ont affligé l'Egypte. qui seroit digne d'être

C

fut affligée d'une famine causée par une sécheresse de 7 ans. Le Mandarin (7) qui présidoit aux choses célestes, fit sçavoir à l'Empereur que le Ciel ne s'apaiseroit point par le sang des victimes ordinaires, & que dans cette dernière extrémité, il falloit pour dernier remede lui offrir du sang humain. L'Empereur se choisit lui-même pour victime : il se prépare à ce sacrifice qui doit opérer le salut de son peuple, par trois jours de jeûne & de prieres, se fait couper les cheveux & une barbe que 90 ans avoient blanche & renduë respectable : enfin au troisiéme jour il fait ateler à son char deux che-

(7) Nous apellons *Mandarins* les Officiers qui ont quelque Commandement ou quelque Jurisdiction. Il y en a pour la Guerre, les Finances & la Police ; ce non est de l'invention des Portugais qui ont ainsi apellé les Officiers Chinois du mot latin *mandare*, qui signifie *ordonner*, *commander*.

vaut blancs, & lui-même couvert d'une peau de brebis, va jusqu'au pic d'une montagne près de la Ville : il en gagne le sommet en rempant sur ses mains pour s'humilier & se conformer davantage à l'idée d'une victime. Il s'adresse au Ciel pour obtenir le salut de son Peuple, & le prie de ne point venger sur ses sujets les défauts de son Gouvernement. Une pluie abondante qui survint & qui fut la source d'une grande fertilité, conserva cet Empereur pour faire le bonheur de son Peuple & servir d'exemple à l'Univers.

*Second trait  
d'histoire*

L'Empereur *Zivam* (8) s'étoit rendu exécration par ses cruautés ; elles révoltèrent son Peuple, & il fut obligé de chercher son salut dans la fuite. Le Peuple en furie dé-

(8) Environ l'an de Notre-Seigneur, 920 avant la venue



chargea toute sa haine sur sa famille & en fit un massacre général. Le Ministre avoit retiré un des enfans de cet Empereur ; le Peuple en fureur le lui demande , le Ministre lui abandonne le sien , conserve ce ui de son Maître , & trouve les moyens de le faire monter sur le Trône , après que l'Empereur fut mort dans sa retraite. Cette action ne réalise-t'elle pas les belles fictions des Romans , ou plutôt ne les surpasse-t'elle point ? Trouve-t'on des exemples vrais ou faux d'un zèle si constant pour la famille d'un Empereur qui étoit odieux & qui méritoit de l'être ?



## III.

## PRINCIPE

## DE LA POLITIQUE DES CHINOIS.

LA POLITIQUE des Chi-  
nois est particulièrement fon-  
dée sur l'amour réciproque  
des Pères & des Enfans. Ils  
ont fait du premier sentiment  
de la nature, le premier prin-  
cipe de leur politique : l'Em-  
pereur est apellé le *Père* de  
tout l'Empire, & le Mandarin  
est le *Père* de la Ville qu'il  
gouverne : *Je regarde*, dit l'Em-  
pereur TAICUM, *mon Empire*  
*comme un Père sa famille*, &  
*j'embrasse de cœur tous mes Sujets*  
*comme de tendres Enfans à qui*  
*j'aurois donné le jour.*

*L'amour  
des Pères pour  
leurs Enfans  
est le fonde-  
ment de la po-  
litique des  
Chinois.*

*Paroles  
remarquables  
d'un Empe-  
reur.*

Cette idée de *Père* s'est  
tellement imprimée dans l'es-  
prit de cette Nation, qu'on  
ne louë presque jamais l'Em-  
pereur que de l'affection qu'il

a pour ses sujets. Le tour ordinaire des éloges qui lui sont adressés, est une allusion de ses actions à celles d'un bon *Père* de famille. Outre la paye que l'Empereur donne à tous les Officiers de sa Cour, il leur fait distribuer tous les jours une certaine quantité de vivres & de toutes sortes de munitions; il en use à leur égard comme un *Père* qui nourrit sa famille. Les Mandarins s'assemblent deux fois par mois en cérémonie dans un lieu où l'on lit une ample instruction pour le Peuple: cette pratique est ordonnée par un statut de l'Empire; le Gouverneur fait en cela l'office d'un *Père* qui instruit sa famille.

*Le Gouver-  
nement d'une  
famille doit  
servir de mo-  
dèle à celui  
d'un Empire.*

Les Docteurs & Philosophes Chinois répètent continuellement dans leurs livres que le Gouvernement d'une famille doit servir de modèle à



celui d'un Etat. Les anciens Empereurs, dit Confucius, pour aprendre à bien gouverner l'Empire s'étudioient à bien gouverner une Province; pour bien gouverner une Province ils s'apliquoient au bon régleme[n]t de leur famille, afin qu'elle pût servir de modèle à toutes les autres; ce qu'ils faisoient en prenant un soin extraordinaire de leur propre personne, afin d'être eux-mêmes un exemple de vertu à tous leurs Courtifans, & à tous leurs domestiques: car enfin, ajoute-t'il, celui qui ne sçait point se gouverner est encore moins capable de gouverner sa famille, & qui ne peut gouverner sa famille ne pourra gouverner un Royaume. Les membres d'un Etat, dit ce même Philosophe dans un autre endroit, doivent se regarder comme membres d'un

*Se gouverner  
soi-même pour  
bien gouverner  
les autres.*

ne même famille ; les Sujets doivent à leur Prince l'obéissance comme s'il étoit leur Père, se doivent entr'eux l'amour & la charité comme s'ils étoient Frères ; les Petits doivent aux Grands du respect comme à leurs Aînés, & ceux-ci leur doivent de la condescendance comme à leurs Puînés : le Prince leur doit à tous de la clémence & de la bonté comme à ses propres Enfans : s'il est obligé de les châtier, il doit le faire comme un Père son Enfant ; la main qui le frappe appréhende de le blesser.

Les défauts d'un Père & la dignité du rang où un Enfant se trouveroit élevé, rien ne doit altérer le respect que ce fils doit à son Père : il doit être, dit Confucius, dans une perpétuelle appréhension de rien faire qui puisse lui déplaire ; cette crainte doit toujours

l'ocuper : un Magistrat ne doit jamais se relâcher dans ce juste devoir , son exemple doit instruire le peuple : l'Empereur lui-même doit se comporter envers ses parens avec toute sorte d'égards ; c'est le moyen le plus infallible de s'attirer ceux des peuples , ils lui obéiront comme à leur Père commun , cet amour s'élevera de l'Empereur jusqu'au Ciel qui est le Père de tous les hommes & le principe de toute puissance : le juste Ciel récompensera abondamment de si belles vertus , & l'on verra partout régner la paix. Le Roi & ses Sujets ne seront plus qu'une même famille , & le Royaume qu'une seule maison , où les Sujets obéiront à leur Roi comme à leur Père , & le Roi aimera ses Sujets comme ses Enfants. Il confirme ces paroles par l'exemple



d'un Empereur dont le règne a été un des plus longs & des plus heureux ; c'est au respect qu'il eut pour son Père qu'il attribüë tous ses succès : à l'entendre parler, l'on diroit qu'il sçavoit la promesse que Dieu a faite dans le Décalogue à ceux qui honoreroient leurs Pères & leurs Mères.

*Bel exemple  
de l'amour  
d'un Enfant  
pour son Père.*

Je rapporterai un trait qui fera connoître la délicatesse de l'amour qu'ont les Chinois pour leurs Pères. Un Magistrat (9) mérita la mort pour ne s'être point acquité avec intégrité de sa Charge. Son fils âgé de 15 ans fut se jeter aux piés de l'Empereur & lui offrit sa vie pour conserver celle de son Père: l'Empereur touché de cette marque de tendresse acorda au fils la grace du Père, & voulut pour ré-

(9) Vers l'an 540 Notre - Seigneur.  
depuis la venue de

compenser la vertu de ce généreux Enfant, le distinguer par des marques d'honneur, mais il les refusa, en disant qu'il ne vouloit point d'une distinction qui lui rapelleroit continuellement l'idée d'un Père coupable.

Les Chinois pendant trois ans que dure le deuil de leur Père, ne sont couverts que de toile, ne se nourrissent qu'avec le ris le plus commun, & ne boivent que de l'eau. Ils font souvent les mêmes cérémonies devant leurs images qu'ils conservent religieusement dans leurs maisons, comme s'ils étoient véritablement présens.

*Rigueur du deuil de la mort des Pères.*

L'autorité des Pères sur leurs Enfans est tout-à-fait grande. Si un Père accuse son fils de quelque faute devant le Mandarin, il n'a besoin d'aucune preuve; on suppose

*Autorité des Pères sur leurs Enfans.*

toujours qu'il a raison, & qu'un  
 Enfant est coupable dès que  
 son Père n'est pas content.  
 Lorsqu'un Enfant se trouve in-  
 corrigible & que l'on craint  
 de lui quelque action capable  
 de déshonorer sa famille, les  
 parens peuvent avec l'autorité  
 du Magistrat politique qui est  
 le Père de tous les Citoyens,  
 s'assembler dans la Sale des  
 Ancêtres & le condanner à  
 mort.

*Châtiment  
 du Parricide.*

Quelques Empereurs ont  
 pris le deuil pour un mois, &  
 l'ont fait prendre à toute leur  
 Cour, parcequ'un fils avoit  
 frapé son Père ou sa Mère.  
 S'il arrivoit qu'un fils fût assez  
 furieux pour tuer son Père  
 ou sa Mère, alors tout l'Em-  
 pire est en mouvement, & la  
 Province où ce crime a été  
 commis en est toute alarmée.  
 Les Mandarins sont déposés  
 & les proches parens sévère-



ment punis, pour n'avoir point eu soin de veiller à ses mœurs & de le reprendre ; car un si méchant naturel avoit déjà dû se faire connoître en d'autres occasions , & l'on ne peut parvenir que par degrés à un attentat si abominable. Pour ce qui regarde le coupable , il n'est point d'assez grand supplice dont on ne s'avise pour le punir : on le coupe en mille pieces , on le brûle , on détruit sa maison jusqu'aux fondemens , on renverse celles de ses voisins , & on dresse partout des monumens pour éterniser le châtiment d'un si horrible excès.

## I V.

## DU GOUVERNEMENT

## DES CHINOIS.

LA CHINE est gouvernée par un seul Monarque : il peut

*Genre du  
Gouvernement  
de la Chine.*

choisir son successeur, non-seulement parmi les Princes de son sang, mais encore parmi ses Sujets. Un sentiment de vertu a quelquefois porté des Empereurs à exclure leurs fils de leur succession, pour y appeler des personnes plus dignes du Trône. L'Empereur *Xun* y parvint par cette voye. C'est de lui que dit l'Historien en faisant allusion à la situation du Trône des Empereurs qui est tourné vers le midy : *Il gouvernoit par son repos, il regardoit le midy avec toutes ses vertus, & laissoit aller toutes choses suivant leur cours. Une réputation de piété, d'obéissance & de prudence étoit ce qui l'avoit fait élever de la charuë au Trône : l'Empereur Yao en lui remettant la Couronne lui dit ces paroles remarquables, J'ai reçu cet Empire du Ciel, mes prédécesseurs l'en*

*Le Labou-  
reur XUN est  
élevé à l'Em-  
pire à cause  
de son mérite.*

*Son éloge.*

*Il étoit  
gouverneur  
de la Chine*

avoient reçu, je te le défere de son ordre, il faut lui obéir, il te sera toujours favorable lorsque tu le seras à tes Sujets.

Voici un autre trait qui confirme la même idée sur l'origine de la puissance des Rois. Un

*Idee des Chinois sur l'origine de la puissance des Rois.*

Empereur ayant été pris par un rebelle & amené devant lui sans donner aucune marque de trouble, ce rebelle ne put avec toute sa ferocité soutenir sa présence, & saisi d'une sueur froide, il s'écria, *Qu'il est difficile de résister à la Majesté d'une Puissance qui vient du Ciel.*

L'autorité de l'Empereur est despotique, mais pour peu qu'il soit sensible à sa réputation ou à ses intérêts, il ne sauroit en abuser longtems. Les Loix lui sont si favorables qu'il ne peut les violer sans donner quelque atteinte à son autorité, ni en faire de nouvelles sans exposer l'Etat à

*L'autorité de l'Empereur est despotique: sages moyens dont elle est modérée.*



quelque révolution. La manière dont on expose l'histoire de son règne est seule capable de le modérer: un certain nombre de personnes choisies remarquent avec soin toutes ses paroles & ses actions, chacun d'eux en particulier & sans le communiquer aux autres, les écrit sur une feuille volante à mesure que les choses se passent, & les jette dans un Bureau par une ouverture qui y est ménagée: le bien & le mal y sont racontés simplement; & afin que la crainte ou l'esperance n'y aient aucune part, ce Bureau ne s'ouvre jamais durant la vie du Prince. De ces différens mémoires confrontés les uns avec les autres, on compose l'histoire de sa vie, ou pour servir d'exemple à la postérité, ou pour être l'objet de la censure publique.

Cours Sou-  
verains de  
PECKIN.

L'Empereur tient sa Cour à  
*Peckin*, & c'est dans cette Ville  
que

que réſident les Cours Souveraines qui gouvernent l'Etat ſous ſon autorité. La première (10) eſt compoſée des Miniſtres d'Etat qui examinent toutes les grandes affaires, qui en font le raport & qui reçoivent les dernières réſolutions de l'Empereur. Chacune a ſa Jurifdiction particulière ; & dans toutes il y a un Mandarin qui veille aux intérêts de l'Empereur, & les délibérations n'ont lieu qu'après que ce Prince les a autorifées.

(10) Outre cette Cour des Miniſtres d'Etat, il y en a encore ſix autres. La première a vûe ſur les Mandarins ; la ſeconde lève les tributs & tient compte de l'emploi des Finances ; la troiſième préſide à la conſervation des anciennes Coutumes, & régle tout ce qui re-

garde la Religion, les Sciences, les Arts & les Affaires Etrangères ; la quatrième a jurifdiction ſur les Troupes & les Officiers qui les commandent ; la cinquième juge ſouverainement des crimes ; enfin la ſixième ordonne & dirige les Ouvrages publics & les Bâtimens Royaux.

D

*Administration de la Justice. Edit d'un Empereur à ce sujet.*

La Justice se rend sans rétribution ; le Juge a ses apoin-temens réglés. L'Empereur *Taiçum* (11) avoit fait un Edit qui défendoit aux Magistrats de recevoir aucun présent sous peine de mort ; & en même tems pour les éprouver, il les avoit fait solliciter sous main : il condanna à mort ceux qui n'eurent point la force de résister, & ses ordres alloient être exécutés lorsque son Ministre lui remontra qu'à la vérité ces Magistrats étoient coupables, mais qu'il l'étoit aussi de les avoir poussés artificieusement à violer la Loi. Cette réflexion toucha l'Empereur & il leur fit grace.

*La vertu & le mérite sont l'ame du Gouvernement des Chinois.*

Les Charges ne s'achètent point, c'est l'Empereur qui les donne, & pour les acquérir il faut s'en rendre digne. Avant

(11) Vers l'an 630 Notre - Seigneur. depuis la venue de



que d'élever quelqu'un à quelque dignité, on fait une information de sa vie, de ses mœurs & de sa capacité. L'hiftoire des Chinois nous apprend que sous le règne de VÛVAM, *l'homme le plus vertueux étoit le plus riche & le plus puissant.* Peut-on faire un plus bel éloge? ne rend-t'il pas croyable ce qu'on lit dans leur Chronologie, *Que sous un de leurs Empereurs, plusieurs Nations touchées de leurs vertus, se soumi- rent à leurs Loix.*

Les Chinois ne reconnoissent d'autre Noblesse que la vertu, & d'autre Rang que celui où l'on est élevé par les Charges. Par cette sage politique, ils font fleurir le commerce que l'oifiveté de la Noblesse a coutume de ruiner. Plusieurs Empereurs ont porté la vertu au point d'ordonner par des Edits, qu'on les aver- tât de leurs défauts. Dij

*Bel exemple  
de vertu dans  
les Empereurs.*

*Manière au-  
guste d'anon-  
cer l'Asdien-  
ce du Magis-  
trat.*

*Chinois ne  
peut être Gou-  
verneur dans  
sa Province.  
Raisons de ju-  
stice & de po-  
litique.*

Quand un Mandarin s'assied sur son Tribunal pour donner audience, ou qu'il se lève pour la finir, on l'annonce au Peuple par une décharge de trois coups de canon. Aucun Mandarin ne peut être Gouverneur de sa propre Ville, ni de sa Province. Le Parent d'un Gouverneur de Province, ne peut être Gouverneur d'une Ville de son district. On prend ces précautions afin que le Peuple soit gouverné avec plus d'équité : elles assûrent aussi la tranquillité de l'Etat. Un Gouverneur ne peut guères se faire un parti dans une Province où il est pour ainsi dire étranger, & où rien ne le peut soutenir contre la puissance de l'Empereur. L'abus qu'il feroit de son autorité seroit moins propre à l'augmenter, qu'à la lui faire perdre entièrement.

On retient à la Cour les enfans des Mandarins qui gouvernent les Provinces, sous prétexte de les bien élever; mais en éfet pour servir d'ôtages en cas que leurs Pères manquent à la fidélité qu'ils doivent à l'Empereur. Le moindre soulèvement dans une Province est imputé au Gouverneur, & s'il continuë plus de trois jours, il en est responsable sur sa tête: c'est, disent les Loix, la faute d'un Père si sa famille n'est pas tranquille; un Peuple content de ses Maîtres ne songe point à s'en défaire, & lorsque le joug est doux, on se fait un plaisir de le porter. Quand il s'est commis dans une Ville un vol considérable ou un assassinat, il faut que le Mandarin découvre les voleurs ou les assassins, autrement il est privé de sa Charge.

*Fils des Mandarins, ôtages de la fidélité de leurs Pères.*

*Mandarin responsable sur sa tête du soulèvement de sa Province. Raison de cette loi.*

*Les Magistrats engagés par leur propre intérêt de découvrir les auteurs du crime.*



*Viste que  
font les Empe-  
reurs pour con-  
tenir les Ma-  
gistrats dans  
leur devoir.*

Pour que les Mandarins ne se relâchent point dans l'exercice des devoirs que leur prescrivent les Loix, les Empereurs font quelquefois une visite générale de l'Empire; ils écoutent les plaintes de tout le monde & punissent sévèrement les Magistrats qui se trouvent coupables d'injustice. Cette conduite inspire aux Mandarins une crainte qui produit le bien des peuples, & qui rend un Empereur l'objet des plus cheres délices de ses Sujets. *Quamvuti* dans la visite de son pays natal, mangeoit avec les Gens de la Campagne: cet Empereur y avoit été élevé, & avoit appris à connoître les miseres du Peuple par sa propre expérience.

On fait tous les cinq ou sept ans une information des mœurs des Mandarins. Leur Nom, leur Patrie, leur degré de Lit-

térature , ainsi que ceux des Préfets Militaires sont portés tous les trois mois dans un livre , & ce livre est envoyé de la Cour dans toutes les Provinces. On y envoie pareillement une espece de Calendrier qui anonce les éclipses du Soleil & de la Lune , & les dernières résolutions de l'Empereur dans ses Conseils. S'il est arrivé un événement extraordinaire dans une Province , on le fait savoir à la Cour après que la vérité en a été publiquement reconnuë ; & de la Cour on le répand dans toutes les parties de l'Empire par des Couriers qui sont posés à une certaine distance l'un de l'autre.

*Calendriers  
envoyés par  
tout l'Empire.*

La Police de l'Empire de la Chine est tout-à-fait admirable. Les portes des Villes se ferment à la nuit & chacun se retire dans sa Maison. Les ho-

*Police de  
l'Empire de la  
Chine.*

nêtes gens , disent les Chinois, doivent au tems de la nuit veiller à la sureté de leurs enfans, ou prendre du repos pour être le jour plus en état de procurer celui de leur famille. En un mot , l'Etat a réglé toutes choses & même les moindres minuties , les saluts , les visites, les festins, & les lettres qu'on s'écrit.

*Administra-  
tion des Fi-  
nances.*

La levée des deniers publics se fait avec un grand ordre, sans qu'il soit besoin d'y employer un grand nombre d'Officiers. On a mesuré toutes les Terres, on a compté toutes les familles; & ce que l'Empereur doit retirer des fruits ou de la Capitation est déterminé: chacun porte sa contribution chez le Gouverneur de la Ville; on ne confisque point les biens de ceux qui y manquent, de crainte que cette confiscation n'entraîne après elle



elle la ruine entière d'une famille, mais on met les personnes en prison, on les châtie sévèrement jusqu'à ce qu'ils ayent satisfait. Ces Gouverneurs portent leur recette à un des premiers Mandarins de la Province qui en est comptable à la Cour Souveraine des Finances. Une grande partie des deniers Royaux se consomme dans les Provinces mêmes pour les pensions, les apointemens, le payement des Troupes & les ouvrages publics; le reste est porté à *Peckin* pour les besoins ordinaires du Palais, de la Ville & de l'Empire.

*Emploi des Finances.*

Les Chinois ne souffrent guères que les Etranges s'établissent dans leurs pays. Ce ne font plus, disent-ils, les membres d'une même famille, élevés dans les mêmes sentimens, acoutumés aux mêmes idées.

*Chinois ennemis de la nouveauté & des Etrangers.*

E

La différence des Peuples entraîne nécessairement une diversité de Coutumes, de langues, d'humeurs & de religions qui produisent la division & le désordre. Le respect qu'ont les Chinois pour leurs ancêtres & pour tout ce qui vient d'eux, les rend ennemis de toutes nouveautés & par conséquent des Etrangers qu'ils regardent comme des Gens nouveaux. Leur Monarchie qui est la plus ancienne de l'Univers ne s'est soutenuë si longtems, que par l'aversion naturelle qu'ils ont pour le changement & par un usage uniforme & continuel de Loix & de Coutumes.

## V.

DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE  
DES CHINOIS.

*Eloge de l'Agriculture.  
Elle est exercée par les  
Empereurs.*

L'AGRICULTURE est un des principaux objets de l'attention

du Gouvernement Chinois. Confucius l'apelle la baze de l'Empire & l'Élément du Peuple. Au Printems l'Empereur lui-même va solennélement labourer quelques sillons pour animer par son exemple les laboureurs à la culture des terres. Autrefois les fruits qui venoient de ce labour étoient offerts au Ciel. Les Mandarins de chaque Ville en usent de même. Une pluye tombée à propos est un sujet de leur rendre visite & de les complimenter. La Chasse est défendue pendant cinq mois de l'année, afin qu'on ne fasse point de tort aux moissons. Un parfait Mandarin ( c'est le caractère qu'en a fait un Mandarin même ) visite au Printems toutes les campagnes, il honore de quelque distinction le Laboureur vigilant, & punit celui qui néglige ses terres &

*Caractère  
d'un parfait  
Mandarin.*



les laisse en friche ; il aide ceux qui ne sont pas en état de les cultiver : si le Laboureur n'a pas de quoi avoir un bœuf pour cultiver son champ & manque de grains pour l'ensemencer, il lui avance l'argent nécessaire & lui fournit des grains : en Automne quand la récolte est faite, il se contente de reprendre son avance sans intérêt. Par cette conduite le Peuple goûte le plaisir d'avoir un Magistrat charitable, le Laboureur n'épargne point sa peine, les campagnes deviennent un spectacle agréable aux yeux ; dans les hameaux femmes & enfans, tout est dans la joye : partout on comble le Mandarin de bénédictions.

*Soins des  
Chinois pour  
l'Agriculture  
& la distribu-  
tion des  
eaux.*

La Chine est coupée par des canaux qui augmentent beaucoup la fertilité naturelle des terres. Il y a dans chaque Province un large canal renfermé

entre deux petites levées de pierre, & qui tient lieu de grand chemin. Ce canal se décharge à droit & à gauche dans plusieurs autres qui se divisent en un grand nombre de ruisseaux pour porter partout la fertilité & l'abondance. Les terres sont presque toutes au niveau afin que dans les tems de pluye l'eau se distribuë également partout, sans quoi les hauteurs demeureroient dans la sécheresse, tandis que les fonds seroient noyés. C'est ainsi même qu'en use le Laboureur dans la culture des colines; car il les coupe par degrés & par étages depuis le pied jusqu'au sommet, pour que l'eau s'y imbibe & n'entraîne pas avec elle les semences & les sels de la terre.

Les Laboureurs jettent d'abord leurs grains sans ordre; ensuite lorsque l'herbe a com-

*Industrie & adresse des Chinois dans l'Agriculture.*

mencé de croître , ils l'arrachent avec la racine & en font de petites gerbes qu'ils plantent au cordeau , afin que les épis apuyés les uns contre les autres soient plus en état de résister à la force des vents.

*Productions  
de la terre.  
Grands ma-  
gasins remplis  
de grains.*

On recueille du froment dans quelques Provinces du Nord , & du ris dans toutes les autres. Il y a de grands magasins à *Peckin* qui sont toujours remplis suffisamment pour la subsistance de cette grande Ville pendant 3 ou 4 ans. L'Empereur *Venti* avoit fait bâtir par tout l'Empire des greniers publics : chaque famille y apportoit une certaine quantité de bled suivant son état & sa condition ; ce bled étoit réservé pour ensemen- cer les terres & pour soulager les pauvres dans le tems de la disette.

On ne voit dans les Plainnes



presqu'aucun arbre, tant les Chinois craignent de perdre un pouce de terre : le bois se tire de quelques montagnes qui se sont trouvées moins propres à la culture : il y en a où l'on trouve des mines de Fer, d'Estain, de Cuivre, de Mercure, d'Or & d'Argent.

*Mines de  
différens mé-  
taux.*

Le nombre des Peuples est si grand dans la Chine, que sans tous ces soins la terre ne produiroit pas assez de grains pour les nourrir tous. Il n'y a personne qui ne travaille : il n'est permis qu'aux aveugles & aux lépreux de demander l'aumône. Ceux qui ne travaillent point à la culture des terres, s'appliquent au commerce. Les Chinois sont fort intéressés & fort industrieux ; il ne faut point compter sur leur bonne foi : ils s'imaginent que le plus habile dans le commerce, est celui qui fait le

*Chinois inté-  
ressés & rusés  
dans le com-  
merce.*

mieux tromper. Pour le moindre gain, ils entreprennent les voyages les plus difficiles; le commerce y est l'ame du peuple, & le principe de toutes ses actions.

*Commerce  
intérieur de  
la Chine.*

Le grand commerce des Chinois se fait dans la Chine même, d'une Province à l'autre par le moyen des canaux: elles se communiquent leurs richesses, & portent réciproquement dans le sein les unes des autres l'abondance de toutes choses. L'or n'y est point regardé comme monnoye, il s'y achete avec de l'argent: la proportion entre ces deux métaux n'est pas la même qu'ici: on y donne une livre d'or pour dix d'argent, au lieu qu'en France il vaut quatorze fois & demi davantage.

Sous les Empereurs Chinois, il n'étoit pas permis aux Etrangers d'entrer dans les Ports de

la Chine , mais les Tartares plus passionnés pour l'argent que pour l'observation des anciennes Coutumes , les ont ouverts à toutes les Nations.

Les Chinois vont trafiquer dans les Indes où ils portent de la Soye , du Thé , des Porcelaines , des Ouvrages de Verres , & cent autres curiosités de leur pays : ils vont surtout au Japon d'où ils rapportent beaucoup (12) d'or , & aux Philippines d'où ils rapportent beaucoup d'argent , en sorte que tout celui qui vient du Mexique par la Mer Pacifique , se va rendre à *Kanton* ,

*Commerce des Chinois dans les Indes & dans le Japon.*

(12.) Quelques Auteurs prétendent qu'il n'y a , ni dans les Isles du Japon , ni dans la Terre d'Esso aucune mine d'or , & cependant l'or abonde dans le Japon. En ce cas de quel pays y pourroit venir une si grande quantité d'or ? La recherche de ce pays seroit intéressante , & la découverte n'en seroit pas d'une grande difficulté , si c'étoit celui que j'imagine sur des conjectures qui ont quelque fondement.



d'où il se répand dans tout  
l'Empire.

## VI.

DE LA VERTU, DU SAGE,  
ET DES LOIX.

*Extrait des Ouvrages de  
Confucius.*

*La raison  
vient du Ciel ;  
elle ditte à  
l'homme ses  
devoirs.*

LA RAISON est un présent céleste, c'est d'elle que nous devons prendre des regles de vertu : elle est intérieure à l'homme même & n'en peut être séparée. Elle est le principe de cette attention continuelle que le Sage a sur lui-même, de cet examen scrupuleux avec lequel il considère les moindres mouvemens qui s'élevent dans son cœur, de cette circonspection & de cette réserve qu'il observe même dans les choses qui ne sont ni vûës ni scûës de personne, & de cette uniformité qui doit toujours régner entre ses pa-

roles & ses actions. Le Sage est à lui-même un rigoureux censeur, il ne fait rien qu'il n'ait consulté sa vertu, il se cite au tribunal de sa conscience, il y est à lui-même son témoin, son accusateur & son Juge : il ne fait rien qu'il ne veuille bien qu'on sçache que c'est lui qui l'a fait.

Celui qui veut travailler à le devenir, doit avant toutes choses se défaire de ses préjugés, ensuite méditer, raisonner sur toutes choses, tâcher de s'en former des idées claires & distinctes, peser tout, examiner tout : C'est avoir beaucoup profité, que de s'être appliqué à connoître la vérité : Il doit se méfier des discours trop recherchés & trop remplis d'éloquence ; ce sont les apas les plus séduisans de l'erreur : en un mot, il doit se fixer, soit par des réflexions,

*Connoître & vouloir, pour acquiescer la sagesse.*

soit par des expériences, & agir constamment lorsqu'il a reconnu ce qu'il doit faire. C'est la Science qui guide le choix & l'examen: elle doit accompagner toutes les autres vertus: avec la charité seule on tombe dans l'aveuglement, avec la prudence dans l'incertitude, avec la bonne foi dans l'erreur, avec la constance dans l'opiniâtreté.

Le caractère de la véritable Vertu est simple; & si les exemples n'en sont pas communs, c'est que les Sages du siècle s'imaginent qu'elle est au dessous de leurs grands desseins & de leurs projets ambitieux: plusieurs se laissent entraîner par leur exemple, d'autres ne la connoissent pas. Il y en a qui donnent dans des vertus extraordinaires, ils veulent qu'il y ait du merveilleux dans leurs actions, afin que la

*Fausse ver-*  
*tes.*



postérité les louë : ceux-là font le bien par vanité & par amour propre. La vertu veut être pratiquée pour l'amour d'elle-même; elle est ennemie de la feinte, de l'imposture, & de l'ostentation : elle se renferme dans le cœur de ceux qui la possèdent, elle est remplie pour eux de grâces & d'atraits : c'est le Ciel qui l'a créée, il la protège, celui qui la persécute, persécute le Ciel.

Le caractère de la Vertu fait connoître celui du Sage. Il ne se donne point en spectacle, mais comme la terre il fait connoître ses vertus par ses effets : ses actions sont simples, destituées de bruit & d'éclat : il agit sur les esprits par une douce violence ; ses mouvemens sont aussi uniformes & tranquilles que ceux des Astres : il paroît ne rien faire, mais réellement il fait beaucoup ; il est actif dans son inac-

*Caractère de  
la véritable  
vertu.*

*Caractère de  
Sage.*

tion même : il est lent à parler, plus encore à décider : il est si occupé de sa vertu, que lors même qu'il est dans sa maison, il n'y cherche ni ses comodités, ni ses délices : il est celui à qui il se fie le moins, & à qui il plaît le moins : il se conduit selon son état présent, & ne souhaite rien au delà : il est riche sans luxe, pauvre sans bassesse, jouit des honneurs & des dignités sans orgueil : il est humble & respectueux sans être lâche ni flateur : il ne craint rien, parce que la tristesse est inutile, ce qui est une fois arrivé ne pouvant n'avoir pas été il ne s'indigne point d'un événement plutôt que d'un autre, parce que le Ciel qui le permet est le seul qui en connoît les suites : enfin il attend d'un esprit toujours égal tout ce que le Ciel ordonnera de lui, parce que le Ciel fait mieux

que lui ce qui lui convient davantage.

Le Sage n'ambitionne point les dignités, mais il tâche de s'en rendre digne : il y a des gens qui affectent de vouloir être maîtres partout, ils sont toujours remplis d'eux-mêmes, & à chaque instant vous font malgré vous le récit de leurs actions ; le Sage au contraire ne parle de lui-même qu'avec modestie ; le silence est sa vertu : le Ciel parle, mais de quel langage se sert-il pour nous apprendre qu'il y a un souverain Principe dont dépendent toutes choses ? Son mouvement est son langage, il ramène les saisons en leurs tems, il émeut toute la nature, il la fait produire : Que ce silence, s'écrie Confucius, est éloquent !

Le cœur de l'homme est ce que le Sage doit s'appliquer le

*Le Sage se distingue par sa modestie, & s'exprime par son silence.*

*Le cœur de l'homme est l'objet de ses études.*



plus à connoître : cette connoissance s'acquiert surtout par l'expérience. Je m'imaginois, dit Confucius, lorsque j'étois jeune, que tous les hommes étoient sincères, qu'ils mettoient en pratique ce qu'ils disoient; en un mot, que leur bouche étoit toujours d'accord avec leur cœur : aujourd'hui j'écoute les hommes, mais j'examine avec soin leurs actions, c'est par elles que je juge de la vérité de leurs paroles.

*L'amour des autres hommes est le sujet de ses inclinations.*

Le Sage a pour baze de toutes ses vertus, l'humanité. L'amour que l'on doit avoir pour tous les hommes, n'est point quelque chose d'étranger à l'homme, c'est l'homme lui-même : sa nature le porte à les aimer tous, & ce sentiment lui est aussi naturel que l'amour de lui-même : c'est le caractère qui le distingue de tous les autres êtres créés ; c'est l'analyse

l'analise de toutes ses loix. L'amour que l'on doit à son Père & à sa Mère est d'une force supérieure à celui qui a pour objet tout le genre humain, il lui sert comme de degrés, & nous y mène insensiblement: c'est de cet amour universel que vient cette justice qui fait que l'on rend à chacun ce qui lui appartient. La différence qui se trouve entre l'amour que l'on a pour ses parens & celui que l'on a pour les autres hommes; entre l'amour que l'on a pour les hommes vertueux & habiles, & celui que l'on a pour ceux qui ont moins de vertu & d'habileté, est comme une harmonie & une symétrie de devoirs que la raison du ciel a gardée, & à laquelle nous ne pouvons rien changer.

*De l'amour  
des autres  
hommes, dé-  
rive celui de  
la Justice.*

Confucius rempli de cet amour que l'on doit à tous les hommes, disoit que c'étoit

F

*L'amour de  
l'homme par-  
fait est uni-  
versel.*

pour lui un véritable plaisir que de vanter le mérite de quelqu'un. Interrogé quels étoient ses désirs: Mes désirs, dit-il, ont pour objet tout le genre humain; de ses intérêts, j'en fais les miens. Ces paroles expriment le caractère d'un homme parfait. Celui qui a le cœur bas & mal fait, ne fait du bien qu'à de certaines personnes: certaines passions, certaines amitiés particulières le font agir: son amitié est intéressée, il ne sème ses biens que dans la vûë d'en recueillir davantage.

*Exemples que  
Confucius pro-  
pose à ses Dis-  
ciples.*

Dans les Instructions de Confucius à ses Disciples, il leur raporte ces deux traits. Le premier est d'un homme du Royaume de *Lu* qui se consoloit de la perte de son manteau par ces belles paroles: *Un homme de Lu a perdu son manteau, un autre homme l'au-*



*ra trouvé.* Le second trait est d'un Empereur qui favoit à l'égard des Criminels partager son amour & sa haine entre la personne & le crime. Il n'en exigeoit, dit-il, que le repentir du crime; il n'oublioit pas seulement la faute, mais il faisoit en sorte que celui qui l'avoit commise, pouvoit en quelque façon l'oublier, & perdre une partie de cette honte qui demeure après les grandes chutes, & qui ne peut que décourager dans le chemin de la vertu. Le choix de ces exemples marque autant de noblesse que de justesse & de précision dans les sentimens de ce Philosophe.

Sa pensée sur l'origine des Loix est tout-à-fait ingénieuse. Il descend par degrés de l'existence du Monde à l'institution des Loix. Le commencement du Monde, dit-il, a donné l'être à toutes choses,

*L'origine des Loix.*

à la distinction du Mâle d'avec la Femelle , à l'union du Mari & de la Femme , à la puissance d'un Père sur son Enfant , à celle d'un Patron sur son Client , à celle d'un Supérieur sur son Inférieur , à l'observation des devoirs & à l'institution des Loix. C'est une déduction de conséquences.

*Loi fondamentale , principe de toutes les autres.*

Ce principe de la Loi naturelle , *Ne fais à autrui que ce que tu veux qui te soit fait* , est regardé par Confucius comme le fondement de toutes les Loix. Il le développe d'une manière qui fait bien sentir qu'il en étoit pénétré : Parmi ceux , dit-il , avec qui vous vivez , vous avez des Supérieurs , des Inférieurs , des Egaux : Il y en a qui vous ont précédé , il y en a qui doivent vous succéder : vous en avez à votre main droite, vous en avez à votre main gauche,

Faites réflexion que tous ces hommes ont les mêmes passions que vous, & que ce que vous souhaitez qu'ils vous fassent ou qu'ils ne vous fassent point, ils souhaitent que vous le leur fassiez, ou que vous ne leur fassiez pas. Ce que vous haïssez & blâmez dans vos Supérieurs, gardez-vous bien de le pratiquer à l'égard de vos Inférieurs: Ce que vous haïssez & blâmez dans vos Inférieurs, ne le pratiquez point à l'égard de vos Supérieurs: Ce qui vous déplaît dans la vie de vos Ancêtres, évitez-le pour n'en point donner l'exemple à la Postérité. Enfin ce que vous blâmez dans ceux qui sont à votre main droite, ne le pratiquez point à l'égard de ceux qui sont à votre main gauche; & ce que vous blâmez dans ceux qui sont à votre main gauche, gardez-vous de le



pratiquer à l'égard de ceux  
qui sont à votre main droite,

VII.

P R É C E P T E S  
DE CONFUCIUS

POUR BIEN GOUVERNER.

*La vertu est  
le fondement  
des Etats.*

LA VERTU est la baze d'un Empire & la source d'où découle tout ce qui peut le rendre florissant. C'est ce qui fait dire à un Ambassadeur du Royaume de C, U, à qui l'on demandoit si dans le Royaume de son Maître il y avoit de grandes richesses & beaucoup de pierres précieuses, *Il n'y a rien, dit-il, qu'on estime précieux dans le Royaume de C, U que la Vertu.*

*Le point de  
vue où les Rois  
doivent se con-  
siderer.*

Un Roi a au-dessus de lui le Ciel, au-dessous le Peuple : le Ciel & le Peuple le regardent toujours. Il doit donc agir avec circonspection & dans

toutes ses actions regarder le Ciel comme son Juge & son Souverain : il doit être bon à son Peuple , aimer ses Sujets comme ses Enfans , & vouloir que le moindre de tous ressentir l'effet de ses bontés. Par cette conduite il attirera sur lui & sur son Etat les faveurs du Ciel ; & son Peuple sera rempli pour lui d'amour , de respect & de vénération. Que si au contraire il abandonne la Vertu pour se plonger dans le vice , il s'attirera l'indignation du Ciel & l'aversion de ses Peuples. *Ah ! s'écrie Confucius, que la dignité dont le Ciel revêt les Rois, est grande & formidable !*

Les Rois ont un intérêt essentiel de pratiquer la Vertu, Les Peuples se conforment à l'exemple de leurs Rois. parcequ'on ne manque point de les imiter : ils doivent s'en faire une habitude , & surtout régner par leurs actions. Leur mouvement détermine celui

de leurs Sujets, il est comparable à celui d'un grand tourbillon qui entraîne avec lui tous les autres globes inférieurs. Leurs défauts sont comme des éclipses du Soleil, ils viennent à la connoissance de tout le monde, & leurs crimes sont toujours plus grands que ceux des autres hommes. *Chen* le dernier Empereur de la famille de *Xam* tenoit une conduite fort irréguliere, mais néanmoins ses défordres n'étoient que ceux de son siècle; cependant lorsque l'on parle de quelque action lâche, criminelle ou infame, on dit, c'est le crime de *Xam*. En voici la raison, *Xam* étoit Empereur & méchant.

*Les Rois doivent du respect à leur caractère.*

Toutes les fois qu'un Roi se montre à son Peuple, il doit le faire avec majesté: la Vertu qui n'est point soutenue par la gravité, n'acquiert point d'autorité



torité sur les hommes. Confucius se sert de cette comparaison. Le Prêtre qui va sacrifier s'approche des Autels avec un grand silence ; son port est majestueux , sa vûë imprime du respect ; sa modestie , sa gravité , sa vertu fait que tout le monde sans espérer de récompenses , sans craindre de châtimens observe un étroit silence. L'exemple d'un Roi vertueux agit de la même manière sur son Peuple : la crainte qu'on a de lui déplaire fait plus d'éfets que la crainte des plus rudes châtimens.

Celui qui veut inspirer l'a-  
 mour de la Vertu à ses sujets ,  
 doit premièrement la prati-  
 quer , & ensuite n'élever aux  
 dignités que ceux qui sont  
 d'une vertu reconnue & éprou-  
 vée. Les Grandeurs sont des  
 biens que tous les hommes

*Moyens d'ins-  
 pérer l'amour  
 de la Vertu  
 aux Peuples*

G

désirent naturellement, chacun pour les posséder, tâchera de s'en rendre digne. L'Etat en retirera encore une autre utilité : le Peuple se soumet sans peine aux impositions, lorsque le Ministre s'est acquis une réputation de bonne foi, autrement il croit toujours qu'on le vexé. Il en est comme d'un Courtisan qui est reconnu pour sincère, il peut avertir fidèlement son Prince, il en sera écouté, même aimé ; mais s'il n'a point cette réputation de sincérité, quoique d'ailleurs il la mérite, loin de s'atirer l'estime de son Prince, il s'atirera ses mépris & son aversion

*Un Roi pour  
être bien servi  
doit régner  
par amour.*

Si les Rois veulent être servis fidèlement, ils doivent par leur conduite persuader à leurs Sujets, qu'ils ne pensent qu'à les rendre heureux. Jamais les Peuples ne sont bons Sujets

quand ils ne le font que par crainte. Il faudroit, s'il étoit possible, qu'ils ne s'aperçussent point qu'ils ont un Maître.

Un Roi devoit travailler à gagner la confiance de ses Sujets; il devoit leur demander conseil: par là il les accoutumeroit à lui donner de tems en tems des avertissemens avec liberté. Confucius remarque qu'un Prince peut, avec beaucoup d'esprit, manquer de conseil, en disant son sentiment le premier: la crainte de lui déplaire fait que l'on n'ose pas paroître en avoir un autre.

*Les Rois doivent aemander conseil: précaution judicieuse que leur prescrit Confucius.*

Le moyen le plus sûr pour s'atirer l'amour des Peuples est de diminuer les impôts & le nombre de ceux qui vivent au dépens du Public; le salut de l'Etat dépend de celui du Peuple: le Prince qui le surcharge, loin d'en devenir plus

*Réflexion de Confucius sur les impositions.*



riche s'apauvrit tous les jours.

Confucius pour faire sentir cette vérité se sert d'une comparaison peut-être trop dure, mais qui n'en est que plus sensible. Un tel Prince, dit-il, fait de même que celui qui couperoit ses propres membres pour s'en remplir le ventre ; le ventre se rempliroit, mais le corps diminueroit & périroit.

*Moderation  
& discernement en toutes choses.*

De trop grands maux accablent le Peuple ; & un bonheur trop grand le rend fainéant & orgueilleux : il faut dans toutes choses garder un juste milieu : cette règle a également lieu à l'égard des Sujets : il y en a qu'il faut traiter avec douceur, d'autres avec sévérité : il y en a sur la fidélité desquels on doit se reposer, & il y en a dont on ne sauroit assés se défier : un Roi doit savoir aimer & haïr ; cet amour & cette haine doivent être gui-

dés par le discernement qui est la vertu des Souverains.

Ces préceptes inculqués depuis tant de siècles dans l'esprit de la Nation Chinoise ont été le germe des vertus qu'ils ont portées à un point qu'aucune autre Nation n'a pû atteindre. Il en est résulté ce Gouvernement admirable, qui a facilité une nombreuse Population, & lui a donné le moyen de subsister, en donnant de l'émulation à l'industrie. Chaque sujet guidé par les mêmes principes a cooperé au bien général, & rendu leur Etat riche, puissant & fortuné; tandis que toutes les autres Nations de l'Univers se sont dissipées ou détruites réciproquement, & n'ont laissées sur la Terre que des Empires nouveaux si on les compare avec la haute antiquité de la Monarchie Chinoise. Il est vrai que dans ces derniers tems cette Nation Commerçante & paisible a été envahie par les Tar-

tares à l'aide de plusieurs divisions parmi les Grands ; mais le Peuple vainqueur, tout féroce qu'il étoit, a été contraint d'adopter les coutumes & les mœurs, & de se confondre avec les Chinois pour ne composer qu'un même Peuple. On remarque que les Tartares qui n'avoient point de canons, conquièrent pié à pié, même sous deux minorités de leurs Princes, le vaste Empire de la Chine, où l'usage de l'Artillerie avoit été introduite par des Jesuites Missionnaires, les Chinois n'employant la poudre dont ils avoient une ancienne connoissance, qu'à la composition des feux d'artifices, qu'ils exécutoient d'une manière que nous n'avons pû encore égaler jusqu'à présent.

Nous terminerons cet Ouvrage en observant diverses singularités. Il croît un Arbre, ressemblant au Bouleau, qui produit un petit fruit couvert d'une enveloppe de



suif assez dure, qui fournit aux Chinois la matiere de leurs chandelles, cet Arbre ne se trouve qu'à la Chine, où il est fort commun. Les chandelles en sont d'une blancheur extrême.

Il y a aussi un Arbre à la cire blanche, une sorte de petits vers qui s'attachent aux feuilles, y forme en peu de tems des rayons de cire beaucoup plus estimée que celle des Abeilles.

On voit à la Chine des oiseaux dont les nids sont un mets excellent, qui ne se sert que sur les meilleures tables. Ils donnent un goût exquis aux autres mets. Cet aliment a la vertu de fortifier l'estomach, & même d'exciter les deux sexes à la propagation.

Les Chinois font une pêche singuliere avec un oiseau nommé Louva: il ressemble assez au corbeau. Ils le placent sur le bord de leurs petits batteaux de cannes de Bambou, à la vue du poisson il

s'élançe, nage sous l'eau, & rapporte sa proye; quand ses maîtres en ont assez, ils lui ôtent l'anneau de fer qui l'a empêché d'avalier le poisson pour le laisser repaître.

Le Papier de la Chine est fait de la seconde écorce de Bambou, & autres arbres qu'on broye avec de l'eau claire. Les formes dont on se sert pour élever cette matiere sont longues de dix à douze pieds & fort larges; on trempe chaque feuille dans une eau d'alun qui tient lieu de colle, l'empêche de boire & lui donne un luisant qui le fait prendre pour un papier de soie: il se coupe aisément, mais il est susceptible d'humidité & les vers s'y mettent. On en fait aussi de coton; c'est le plus blanc, le plus beau, & le plus d'usage; il n'est pas sujet aux inconveniens de celui d'écorces.

☞ L'Encre est faite avec du noir de fumée, on y mêle des parfums, & on en fait une pâte qu'on met

dans differens petits moules de bois. Nous n'avons pû encore bien contrefaire en Europe cette Encre si utile pour les Esquisses, parce qu'elle prend toutes les diminutions qu'on veut lui donner. C'est un Art liberal à la Chine, tant ce qui regarde l'Écriture yest estimé.


Les Chinois se servent pour écrire d'un pinceau de poil de lapin, ils le tiennent perpendiculairement comme s'ils vouloient piquer le papier: ils écrivent de haut en bas & commencent comme les Hébreux de droit à gauche. Ainsi ils commencent leurs Livres où nous finissons les nôtres.

L'Imprimerie est fort ancienne à la Chine; mais leurs caractères ne sont point mobiles comme les nôtres. Quand un Auteur veut faire imprimer son Ouvrage, il le fait transcrire par un bon Ecrivain sur un papier mince & transparent. Le Graveur colle chacune des feuilles sur une planche de bois



dur & poli , & avec une pointe tranchante il suit les traits & taille les caractères en relief , abattant tout le reste du bois où il n'y a rien de tracé. L'Imprimeur se sert de deux broffes , il trempe l'une dans l'encre pour noircir les caractères , & se sert de l'autre qui est oblongue & douce pour presser le papier. Un seul homme peut tirer dans un jour, sans se fatiguer , jusqu'à dix mille feuilles. Il ne leur faut point de presse ; leur encre est faite avec de la suye , de l'eau-de-vie , de l'eau & de la colle de bœuf. Ils n'impriment qu'un côté , & couvrent leurs Livres de carton gris , de satin , de taffetas ou de brocard semé de fleurs d'or & d'argent. Ce qu'il y a de commode dans cette maniere d'imprimer , c'est qu'on peut ne tirer qu'à mesure du débit , & que les Auteurs n'ont point d'épreuves à corriger.

FIN.

  
 DISSERTATIONS  
 CRITIQUES.

**L'**Auteur des Nouvelles Ecclésiastiques m'ayant attaqué dans son libelle, & par un Phénomène littéraire le Journaliste de Trévoux, je me suis déterminé à réfuter des critiques vénales, souvent en contradictions.

Le premier dit que mon Histoire des Chinois & mes Réflexions politiques sur Balthasar Gracian, sont du P. Tourne mine, & qu'on reconnoitra sans peine dans le stile & dans les notes historiques la plume & l'érudition profane de ce fameux Jésuite : qu'on y voit d'ailleurs des recherches & des réflexions politiques au dessus de la portée de celui dont il a emprunté le nom.

Ce que le Nouvelliste dit de moi me feroit honneur, si les éloges faits par l'Auteur d'un libelle pouvoient honorer. Mais il n'en fait pas assez au P. Tourne mine, & j'ai pour ce Pere, dont je suis élève, une estime si singuliere, fondée sur son caractère vrai, & la rareté

piété, que je vais prouver qu'il n'est point Auteur de ces Ouvrages. Il est rare d'avoir sur un fait de cette nature des conjectures aussi fortes que celles que je dois au hasard, & que je discuterai, pour l'honneur de ce Pere.

La nature d'un Ouvrage qui attaque tout ce qu'il y a de plus respectable dans l'Etat, & que le Parlement a profcrit, me dispensoit de répondre; mais la calomnie est si atroce, que je me crois obligé de la réfuter, afin de dissiper la prévention que peut faire naître dans l'esprit des Lecteurs la malignité des reflexions du Censeur caustique.

Le Nouvelliste du Parnasse, qui se pique d'être Connoisseur, car qui ne croit l'être, attaque aussi ces deux Ouvrages que j'avois fait dans la vue de m'instruire, & dont je ne désirois d'être connu pour Auteur que de quelques Personnes seulement, dans sa vingtième Lettre. On verra ses Observations très opposées à celles des Nouvelles, ce qui fait au moins naître un préjugé défavantageux à leur égard. Cet Auteur déclame contre Gracian, mais fait grace à ma traduction & aux Notes.

Pour voir quel fond on peut faire sur ces critiques guidées par passion, on n'a qu'à



qu'à jeter les yeux sur le Journal de Trévoux du mois de Février 1731 ; on y dit assez de mal de l'ouvrage, pour qu'on puisse être persuadé qu'il n'est pas de la main d'un Jésuite. Voilà trois especes de critiques diférens, qui se contredifent bien formellement. En vérité peut-on s'imaginer que le Pere Tournemine, capable comme personne n'en doute de faire des ouvrages importans, s'amuseroit à la traduction d'un ouvrage de Gracian? cela est bon pour un jeune homme qui a envie de s'instruire, & qui veut en aprenant une langue, l'étudier dans un traité historique. J'ai fait cette traduction durant mon voiage en Espagne: je consultai de savans Espagnols, & l'Aumonier de l'Hôpital de saint Louis de Madrid qui est François & de l'Oratoire, en pourroit rendre témoignage ; il m'a aidé à entendre quelques endroits obscurs : il a été en quelque façon témoin de mon travail autant que cela est possible. De retour à Paris, je lus mon ouvrage à quelques personnes versées dans l'étude de l'histoire. Je priai le P. la Bastide le jeune de l'Oratoire, de consulter le P. Desmolets Bibliothécaire de leur

maison, sur plusieurs traits historiques dont la vérification m'embarassoit : je lui en donnai même une note par écrit. Cela ne désigne point un ouvrage fait par le Pere Tournemine.

*Secondement*, je rapporterai le cours de mes études, & ce récit simple, vrai & fidèle donnera de la force aux raisons qui servent à me justifier. Après avoir achevé mon droit, je voulus m'appliquer plus particulièrement que je n'avois fait à l'étude des loix. Je lus premièrement l'excellent livre de Domat. Je fus aussi peu content de la seconde partie de son ouvrage qui regarde le droit public, que j'avois été charmé de la première partie qui est sur les Loix Civiles. Je ne trouvai pas dans Paris une personne qui eût en même tems la capacité & la volonté de montrer le droit public. Ce fut dans ce tems que je fis part de mon embarras au P. Tournemine, & il voulut bien me servir de guide. Il me fit relire les Offices de Cicéron, & ses trois livres sur les loix. Il jugea à propos que pour mieux connoître les loix de la nature, dont les principes se trouvent liés à ceux du droit des gens & du droit public, je devois lire les ou-

vrages de Platon & ceux de Confucius. Je lus ensuite le traité de Grotius sur les droits de la paix & de la guerre, & j'ai lû depuis le système du droit des gens par Pufendorf, & le droit Public-Romain-Germanique par Vitiarius. Pour continuer ce genre d'étude, je dois aller en Hollande à Leide, où il y a une Université & de fameux Professeurs pour le droit public. Je fis sur Cicéron, sur Platon, sur Confucius, & sur Grotius des extraits dont j'ai encore les minutes écrites de ma main, avec des ratures & des barbouillages, tels qu'il y en a toujours, ou qu'il doit y en avoir sur de premiers essais. La lecture & l'extrait de Confucius, dont le Nouvelliste Eclésiastique parle comme d'un ouvrage qui mérite une attention particulière, fut commencé & terminé dans l'espace de six semaines. J'ai indiqué le motif de mon travail par cette note marginale page 2. *Lecture des ouvrages de Confucius utile pour l'étude des loix naturelles*, & dans cette même page, je dis en parlant des ouvrages de Confucius, *un autre motif encore m'engage d'en faire l'extrait: les livres du Philosophe Chinois nous font voir ce que la nature seule est capable de*



faire lorsqu'on écoute ses conseils. Ces sortes d'ouvrages nous font beaucoup mieux connoître les loix naturelles que ceux des Jurisconsultes modernes. Beaucoup ont traité des Loix Civiles, en sorte même qu'on peut dire qu'il y en a trop; quelques-uns, mais trop peu, ont traité du droit naturel: aucun ne l'a fait d'une manière à n'en laisser point souhaiter un nouveau traité. Ces réflexions qui paroissent déplacées, ne l'étoient pas, par rapport à l'objet que j'envisageois. Je fis lire mon manuscrit par les P. P. la Bastide & Desmolets de l'Oratoire. J'avois mis pour titre, *Extrait des ouvrages de Confucius*: ce fut par le conseil & avec le secours du P. Desmolets, que je le changai. Il me rectifia plusieurs défauts de stile; je lui ai cette obligation & celle de m'avoir prêté plusieurs livres, lorsque je travaillois aux notes historiques sur l'ouvrage de Gracian. Le P. la Bastide avec qui & avec la famille de qui mon pere est lié depuis longtems, jugea à propos d'engager M. l'Abbé de Montigni qui est des missions étrangères & qui a été plusieurs années à la Chine, à relire mon ouvrage; il le fit avec bonté & avec attention, le P. la Bastide présent. Il  
me

me fit ôter plusieurs endroits qui auroient pu souffrir contestation ; il me fit éviter les difficultés , & il me dit qu'il croioit qu'on y trouveroit un juste milieu qui ne déplairoit à personne. Toutes ces démarches dénotent-elles un ouvrage fait par le Pere Tournemine ? Le Nouvelliste croit-il qu'avancer un fait , est l'établir , particulièrement lorsqu'on attaque la réputation de quelqu'un ? Il remarque que ces ouvrages sont *sans nom d'imprimeur , sans privilège , ni approbation* : a-t'il par là prétendu donner à mes écrits le caractère d'un Libelle ? cette remarque qui eût pû être faite par un autre avec bienséance , ne sied pas à l'Auteur des nouvelles Eclésiastiques : le censeur de l'un des livres est M. l'Abbé Cherrier , celui de l'autre est M. de La Serre : ces deux ouvrages ont été imprimés avec permission , & à la suite de la permission se trouve le nom de l'Imprimeur. *Nous savons TRES-CERTAINEMENT*, dit le Nouvelliste, *que ces deux ouvrages d'un très-beau caractère ont été imprimés chez Barthelemi Alix.* Pour parler avec certitude , il faut parler avec exactitude. Barthelemi Alix n'imprime point ; celui qui

H.

les a imprimés, c'est Claude Simon qui demeure rue Hautefeuille, vis-à-vis M. le Procureur Général. Je laisse penser qu'elle estime l'on doit faire d'un homme qui se rend public, & qui avance des faits si évidemment faux, faute de s'être instruit.

*Nouvelles Eclésiastiques.* Nous ne nous proposons point de parler de Baltasar Gracian. On fait l'empressement qu'ont eu les Jésuites de traduire en françois tous les ouvrages de ce bel esprit Espagnol leur confrere, *tout occupé* à traiter de la politique dans le goût d'une morale profane, & moins exacte que celle que les Jésuites eux-mêmes attribuent à Confucius.

RE'PONSE. I<sup>o</sup>. Quoique le Nouvelliste se propose de ne point parler de Gracian, il le déchire par un trait de médisance, & lui fait un reproche qu'il ne mérite pas. Gracian n'étoit pas *tout occupé* de politique. Il a fait une Réthorique & un ouvrage assés long intitulé le Criticon; c'est une critique du monde, & une image de l'homme: l'idée en est allégorique; il le prend dès le berceau, le fait voyager, réfléchir, tomber, se relever; il le considère dans tous les états & dans



tous les âges : c'est un traité de Morale où tout n'est pas excellent , mais où il y a beaucoup de bon , d'utile , & d'instructif. Baltasar Gracian étoit si délicat dans sa manière de penser , qu'il n'a point voulu que ces deux ouvrages , & à plus forte raison ceux qui traitent de politique, parussent sous son nom : ils sont imprimés sous le nom de Lorenzo Gracian. Un seul de ses traités est imprimé sous le nom de Baltasar: ce sont des méditations avant & après la communion ; ainsi encore une fois Gracian n'étoit point *tout occupé* à traiter de la politique. Ces méditations pieuses sont à mon sens ce qu'il a fait de mieux.

2°. Sans me charger de la justification des Jésuites , je remarque que *l'empressement* que le Nouvelliste leur attribue pour *traduire en françois tous les ouvrages de ce bel esprit Espagnol leur confrere* , est une calomnie faussée & avancée d'une manière hardie ( c'est l'usage du Nouvelliste ) ON SAIT *l'empressement* , &c. Il n'y a personne qui connoisse les ouvrages de Gracian & le tems où vivoit cet Auteur , qui ne sçache précisément le contraire. Long-tems avant que le P. Courbeville se

fût déterminé par son inclination & non par ordre de Supérieurs, à traduire les ouvrages de Gracian, M. Amelot de la Houffaye avoit donné la traduction de l'homme de Cour. D'ailleurs quand même les traductions faites par le P. Courbeville auroient suivi de près la naissance des ouvrages qu'il a traduits, le reproche fait par le Nouvelliste ne devoit être que personnel : en ataquant le corps, il découvre son animosité & sa passion, & par là il se dépouille lui-même & volontairement du titre d'Auteur désintéressé & véridique.

*Nouvelles Eclésiastiques.* Le second ouvrage mérite une attention particulière. L'auteur dans un petit avertissement qui est à la tête, dit qu'il a tiré cette *IDÉE GENERALE* du grand ouvrage du Pere Couplet & autres Jésuites, imprimé à Paris en 1687. C'est la même source où le Pere le Comte avoit puisé ses *nouveaux mémoires sur l'Etat présent de la Chine*, censurés par la faculté de Théologie, le 18 Octobre 1700 : aussi ce nouvel ouvrage contient-il la même doctrine en termes plus cachés ?

RE'PONSE. Où le Nouvelliste a-t'il

pris que le livre du P. Couplet est la source où le P. le Comte avoit puisé ses Mémoires ? Il a paru à tous ceux qui ont lu les ouvrages de ces deux Peres, que le P. le Comte n'avoit jamais lu le livre du P. Couplet. Il ne joint ces deux livres ensemble que pour les mieux décréditer, & par un même trait. Enfin le Nouvelliste prétend que mon ouvrage contient la doctrine que la Sorbonne a censurée dans le P. le Comte : il m'ataque sur six propositions. Ma justification sera fondée sur une preuve de détail, & j'y suivrai l'ordre que je me suis prescrit.

*Nouvelles Ecclésiastiques.* Première Proposition. *Les sentimens des Chinois sur la Divinité & le culte dont on doit l'honorer, sont le sujet de plusieurs livres qui ont paru en grand nombre, & dont les discussions tiennent plus de L'ANIMOSITÉ que de l'examen.... L'ESPRIT DE PARTI dont on étoit occupé, n'a point permis de l'envisager par les endroits estimables.* Page 2. Voilà le respect qu'ont les Jésuites pour le jugement contradictoire & solennel, porté par Clément XI. dans la Bulle du 20. Nov. 1704. après les discussions les plus longues & l'examen le plus exact.



RE'PONSE. *Ces livres qui ont paru en grand nombre , & dont il est question , ont précédé le Décret de Clément XI; & peut-on nier de bonne foi qu'il n'y eût beaucoup d'animosité dans ces ouvrages? La manière générale dont je m'exprime est aussi peu favorable aux Jésuites qu'à leurs adversaires : je blâme ceux qui n'ont point cherché à connoître les sentimens des Chinois dans les ouvrages de Confucius : je n'ai rien avancé de contraire au Décret de Clément XI. Je le respecte & le regarde comme une règle que les Missionnaires à la Chine doivent pratiquer. Ces longues discussions & ces examens exacts dont parle le Nouvelliste , sont une preuve de ce que j'ai avancé : ils étoient devenus nécessaires pour distinguer la vérité à travers les nuages dont l'animosité & l'esprit de parti l'avoit couverte.*

*Nouvelles Eclésiastiques. Seconde Proposition. On y voit (dans les ouvrages de Confucius ) des préceptes de vertu dont un Philosophe chrétien s'applaudiroit . . . Ils nous font voir ce que la nature seule est capable de faire lorsqu'on écoute ses conseils. Page 2. C'est la même proposition que la troisième de la censure. La me-*

*rale des Chinois parut aussi pure que la religion.*

RE'PONSE. Le Nouvelliste est fort mauvais Logicien : *la morale des Chinois parut aussi pure que la religion*, c'est une proposition générale : *on y voit des préceptes de vertu*, c'est comme si l'on disoit *on y voit quelques préceptes de vertu* ; la proposition n'a pas un objet général. N'y a-t'il pas eu des payens qui en certaines occasions ont si bien pensé & si bien agi, qu'il est glorieux de les imiter ? Les prédicateurs Catholiques se servent souvent de l'exemple des Infidèles pour exciter ou confondre les chrétiens tièdes & pécheurs.

*Nouvelles Eclésiastiques. Troisième Proposition.* On termine ainsi l'éloge de Confucius. *A 70 ans il étoit au-dessus de toutes ses passions, il jouissoit d'une paix intérieure : il s'étoit fait une habitude de la vertu, (nota qu'il étoit payen) & il lui étoit plus facile de faire le bien que de penser le mal. page 4.* Aussi selon le Pere le Comte, tout l'Empire honora Confucius comme un saint. Cens. Proposition troisième.

RE'PONSE. Encore une fois le Nouvelliste est fort mauvais Logicien,

ou de mauvaile foi. Il confond les vertus chrétiennes & surnaturelles, avec les vertus naturelles. *Il s'étoit fait une habitude de la vertu*, veut dire simplement, qu'il s'étoit fait une habitude d'agir conformément aux principes de la lumière naturelle : au contraire le mot de *saint* qui est dans la proposition du P. le Comte, ne se donne ordinairement qu'à ceux qui ont eu des vertus surnaturelles.

*Nouvelles Eclésiastiques. Quatrième Proposition. Les Chinois n'ont pas toujours servi les Idoles... Voici la raison de leur changement. Confucius disoit souvent que l'homme saint envoyé du ciel viendrait dans l'Occident. Il faut remarquer que la Palestine est à l'Occident de la Chine. Ces paroles semblent anoncer la venue du Messie: peut-être Dieu inspiroit-t'il alors à ce Philosophe un esprit de Prophétie? 65 ans après la naissance de J. C. L'Empereur Mimi poussé par les paroles du Philosophe, & plus encore, COMME LE RAPORTENT LES CHINOIS, ( termes que le Nouvelliste a omis, ) par l'image de ce grand homme qui lui aparut en songe, envoya en Occident pour y chercher le saint & la sainte Loi. Mais les envoyés ayant abordé à une certaine Isle, s'avisèrent de prendre*  
*une*



*une idole ... Depuis ce malheureux tems la plupart des Chinois ont servi les idoles.*  
 Page 7. Si la Chine n'est devenuë idolâtre que 65 ans après J. C. Il s'en fuit comme disoit le P. le Comte, que le peuple de la Chine a conservé 2000 ans la connoissance du véritable Dieu. Cens. Proposition première. Et si Confucius a connu en abrégé tout ce qui a été révélé aux Prophètes, la venuë, le lieu, & le tems du Messie, le Pere le Comte avoit donc raison de dire que *ça n'a pas été un pur Philosophe, mais un homme INSPIRÉ DE DIEU.* Cens. Proposition troisième.

RE'PONSE. Les deux conséquences que le Nouvelliste tire de mes paroles sont fausses. Les Chinois ont pu n'être pas idolâtres, & cependant n'avoir pas la connoissance du vrai Dieu. La secte des Lettrés est dans ce cas: ils ont, comme je l'ai dit d'après le Pere Tournemine dans ses réflexions sur l'Athéisme, *une religion particulière.* Ils semblent se faire une divinité de je ne sais quelle vertu répandue dans l'univers, & sur tout dans le Ciel matériel son principal instrument: si ce sont des athées, c'en est une espece singulière. L'erreur qu'ils suivent n'a pu entrer dans leur esprit, qu'en

*s'accommodant à l'idée naturelle qu'on a de Dieu, & en donnant à leur Etre chimérique les traits de la Divinité.*

2°. J'ai dit, *peut-être Dieu inspiroit-il alors à ce Philosophe un esprit de Prophétie ?* Cette manière de s'exprimer ne renferme rien de positif, mais quand je ne m'en serois pas tenu à la possibilité, je n'aurois dit tout au plus de Confucius que ce que l'on dit de Balaam, & ce que les Peres ont dit des Sibilles.

*Nouvelles Eclésiastiques. Cinquième Proposition. Les miracles n'ont pas manqué à la Chine. Sous le règne de l'Empereur Chintam, la Chine fut affligée d'une famine causée par une sécheresse de 7 ans. ( on avertit au bas de la page que ce pourroit bien être les 7 années de disette qui ont affligé l'Egypte ) Le Mandarin qui présidoit aux choses célestes, fit savoir à l'Empereur qu'il falloit lui offrir, ( au Ciel dont les Chinois font leur Dieu ) du sang humain. L'Empereur se choisit lui-même pour victime ; il gagne le sommet d'une montagne en rampant sur ses mains, pour s'humilier, & se conformer davantage à l'idée d'une victime ; il s'adresse au ciel, pour obtenir le salut de son peuple... Une pluie abondante qui survint conserva*

*cet Empereur pour* SERVIR D'EXEMPLE  
A L'UNIVERS. *page 9.* Voyez le même  
miracle dans le P. Le Comte. Prop.  
troisième de la censure.

R E P O N S E. C'est un fait rapporté  
par les Historiens Chinois les plus  
estimés, je le raporte sur la foi de ces  
historiens; ce n'est donc pas sur le fait  
que peut tomber la censure, elle ne  
peut tomber que sur mes expressions.  
Or je ne donne point ce fait pour un  
*miracle*, c'est une expression que je  
n'ai point employée. Ce fait peut être  
arivé fort naturellement, & si cette  
disette étoit la même que celle qui a  
affligé l'Egypte, le nombre des 7 an-  
nées en étoit le terme & la fin. D'ail-  
leurs Dieu a permis les conquêtes des  
Romains: elles ont été suivant saint  
Augustin, la récompense de leurs  
vertus profanes: une récompense hu-  
maine a été donnée à une vertu hu-  
maine: dans le fait que je raporte, la  
récompense n'a pas été au-dessus du  
mérite de l'action. Un tel Empereur  
ne mérite-t'il pas d'être proposé aux  
Souverains pour le modèle d'un grand  
amour envers leurs sujets?

*Nouvelles Ecclésiastiques.* Sixième Pro-  
position. *Les peuples obéiront à l'Em-*



*pereur comme à leur Pere commun. Cet amour s'éleva jusqu'au ciel qui est le Pere de tous les hommes, & le principe de toute puissance. LE JUSTE CIEL RECOM-PENSERA ABONDAMMENT DE SI BELLES VERTUS.... C'est au respect qu'un Empereur eut pour son pere qu'il (Confucius) atribue tous ses succès. A l'entendre parler, l'on diroit qu'il savoit la promesse que Dieu a faite dans le Décalogue, à ceux qui honoreroient leur pere & leur mere. Page 13. On voit de même pages 29, 30 & 35, que sous le nom du Ciel, Tien; Les Chinois adoroient le vrai Dieu: ce qui a été principale-ment condanné dans la bulle de Clément XI.*

RE'PONSE. Cette phrase est rapor-tée d'une manière si rompuë, que faute de liaison on ne la conçoit plus; mais n'importe, je ne dois pas m'éloigner de mon objet qui est de répondre au reproche que renferme ce sixième article. Je n'ai point décidé que par le mot de ciel on dût entendre le *vrai Dieu*. Le Pape dans son Décret, n'a pas décidé le contraire: il a seulement dit que, *si dans la principale secte de la Chine, qu'on apelle la secte des Lettrés, ces termes (Tien & Xang-ti) ne font*

entendre autre chose que le Ciel corporel ou visible, ou une certaine vertu qui y est infuse, quelqu'autre signification qu'on puisse leur donner, les Missionnaires doivent absolument s'en interdire l'usage, ( pour signifier le vrai Dieu ) de peur de donner occasion à ces peuples de penser que le Dieu que les Chrétiens adorent, n'est autre chose que le ciel corporel ou la vertu qui l'accompagne. De là il résulte que je n'ai point été contre le Décret de Clement XI : sa décision sage & respectable à tout fidèle est conditionnelle, & j'ai laissé la chose dans la même incertitude. Qui ne seroit pas indigné des mauvais raisonnemens ou de la mauvaise foi du Nouvelliste Eclésiastique ? L'alternative est dure, mais nécessaire.

*Nouvelles Eclésiastiques.* A la vuë de ces excès on reconnoit 1°. L'attachement opiniâtre des Jésuites pour leurs vieilles erreurs, & leur peu de respect pour une bulle d'un Pape, qui après les avoir entendus, les a condamnés avec l'aplaudissement de toute l'Eglise, & sans aucune réclamation. 2°. L'on se demande naturellement si la nouvelle Sorbonne censurera en 1731, dans le Pere Tournemine, les mêmes erreurs que la vraie Sorbonne censura

dans le P. Le Comte en 1700. Si elle ne le fait pas, elle justifiera la pensée de M. de Montpellier dans sa dernière Lettre Pastorale page 34. *Si nous nous trouvions encore aujourd'hui dans les mêmes circonstances qu'en 1700, par rapport aux affaires de la Chine, on ne pourroit faire censurer en Sorbonne des Propositions, que la Faculté condanna alors.* C'est qu'il ne reste dans cette ombre de Faculté aucun de ceux qui opinèrent en 1700 pour la censure, & que ceux au contraire qui prirent la défense des propositions, & qui avoient à leur tête feu M. Tourneli, ont tous reçu la Constitution *Unigenitus*.

R E P O N S E. On pourroit s'écrier avec plus de fondement, *A la vûe de ces excès on reconnoît l'effet de l'ignorance du Nouvelliste, de sa mauvaise foi, & de son animosité opiniâtre contre les Jésuites.* Le reproche qu'il leur fait de leur peu de respect pour la Bulle d'un Pape, est un reproche qu'on peut lui faire avec plus de justice. Je répons au second article que, ce que j'ai dit, comme je l'ai montré, est différent de ce qui a été censuré dans le P. le Comte. Le Décret de Clément XI. qui a été reçu, comme le dit le



Nouvelliste , avec l'aplaudissement de toute l'Eglise & sans aucune réclamation, n'a point décidé des faits ; mais comme on ne doit souffrir dans le culte rien de suspect & de douteux , la congrégation d'où il est émané , a fait des réponses conformes à l'exposition de ces faits , & donné des règles que les Jésuites observent comme les autres Missionnaires.

---

## R É P O N S E

A U

NOUVELLISTE DU PARNASSE.

**L**E Nouvelliste du Parnasse a parlé des réflexions politiques de Gracian sur Ferdinand le Catholique dans sa cinquième lettre. Ce n'est point un jugement , ni un extrait raisonné de l'ouvrage de Gracian , mais c'est une invective violente & outrée contre cet auteur Espagnol. La Satire est toujours répandue dans ses nouvelles ; se seroit-il méfié que sans cela elles n'eussent point trouvé de lecteurs , & qu'on les eut honorées d'une grande

I iiij

*indifférence?* Leur sort, suivant les apparences, fera celui d'une infinité d'autres ouvrages de même genre; de naître, de subsister quelque tems, & de s'anéantir si totalement qu'on en perd le souvenir.

Il ne faut point injurier un auteur, mais s'attacher à son ouvrage & tâcher de le faire connoître. Je crois avoir suffisamment fait sentir, que je n'idolâtrois point l'ouvrage de Gracian, que je ne regardois point cet auteur comme un *oracle respectable*. Au contraire le jugement que j'en porte, paroît porté sans aigreur, & cependant est si peu favorable à Gracian, qu'il a fait dire à un Espagnol *que je ne l'avois traduit que pour le critiquer*. C'est en deux mots faire mon apologie. Le Journaliste des savans a dit aussi, (mois de Juin 1731) *ce qu'il y a de singulier dans cette traduction, c'est que l'auteur n'admire ni Gracian, ni Ferdinand*.

Le Nouvelliste convient que si dans cet ouvrage on démasquoit la politique des grands Princes, que leurs caractères y fussent fidèlement représentés, il seroit curieux & utile. Pour remplir ce dessein, dit-il, le Traducteur a inféré de longues notes. Ainsi

je lui réponds par ses propres paroles :  
 puisque les ouvrages de Gracian peuvent être rendus utiles & curieux, le public ne les regarde point, ou du moins ne doit pas les regarder avec *indifférence*. J'avoué que Gracian est quelquefois si obscur, qu'il faut deviner sa pensée & abandonner ses expressions.

Voici trois traits *pris au hazard* que le Nouvelliste a rapportés pour prouver qu'il n'y a dans l'ouvrage de Gracian, *ni vrai, ni naturel*. PLUSIEURS ont fait par un faux paradoxe, de l'indolence une vertu d'Etat, & de l'insensibilité une grandeur d'ame. La prévoyante nature a formé ses êtres sensibles, & a fait de leur sensibilité l'unique moyen de leur conservation. La politique veut aussi ses Rois sensibles. Le naturel ne se démontre point, mais se fait sentir. Le hazard a mal conduit le Nouvelliste. Le sentiment de Gracian est vrai, & naturel. C'est une réflexion sur les opérations de la nature, & une application de cette réflexion à un principe de Morale & de politique. Le second trait est semblable à celui-là. Gracian dit qu'il y a des époques de Rois, des siècles où ils sont tous guerriers... quelquefois ils sont voluptueux & fainéans ; &



il ajoute, *les Rois s'éveillent les uns & les autres, & semblablement s'assoupissent, ainsi que les oiseaux qui s'excitent au chant ou au silence.* La comparaison est ingénieuse, & je ne sens pas le sel de cette exclamation du Nouvelliste, *que d'esprit dans cette noble comparaison!* Et c'est à cette exclamation que se termine la critique qu'il en fait. Le troisième trait peint l'imagination vive & grande de Gracian. J'ai averti que c'est un auteur qui se sert souvent de la métaphore & de l'hyperbole. C'est ici, comme l'a fort bien exprimé le Nouvelliste, *une similitude redoublée dont le sens est suspendu.* *UN Prince éclairé, un Roi Argus qui prévoit tout, semblable à Janus, il envisage le passé, & l'avenir: Prince d'un fonds inexplicable, il a plus de replis que l'Océan n'a de Golphes. Comment, s'écrie le Nouvelliste, peut-on admirer ces magnifiques sottises?* Il n'est pas question de rien admirer, & ne peut-on être touché d'un trait d'imagination sans passer à l'admiration? C'est en deux mots faire le procès aux meilleurs poètes qui ont souvent employé des métaphores aussi outrées, & quelquefois moins heureuses. Il en est de ces exclamations du Nouvellis-

te, comme de certains traits de Gracian, dont j'ai dit qu'ils peuvent éblouir des esprits superficiels, leur fausse lueur s'évanouit au premier examen, ils perdent tout leur mérite à être approfondis.

Le Nouvelliste parle dans sa vingtième lettre de l'idée générale du gouvernement & de la morale des Chinois. Je ne releverai point certains traits grossiers, d'idées chimériques, d'extravagance, &c. termes qui devroient être bannis de la république des lettres, & qui marquent dans ceux qui s'en servent un défaut d'éducation & de mœurs.

Quoique le nom de la ville & du Libraire ne soit pas marqué, dit le Nouvelliste en parlant de cet ouvrage, il a été imprimé à Paris comme il paroît par le privilège qui est à la fin. A la suite de la permission sur le même feuillet, est le nom de l'Imprimeur & de la rue où il demeure. Ce défaut d'exactitude du Nouvelliste sur un fait, à la vérité peu important, marque qu'il est capable d'en manquer sur des choses de conséquence.

C'est, dit le Nouvelliste, un extrait sec des tables chronologiques qui sont à la suite des ouvrages de Confucius. . . . On vous a trompé lorsqu'on vous a dit qu'il y

avoit des choses fort curieuses, ce sont des faits qu'on trouve dans les livres les plus communs. Un extrait quoique sec des tables chronologiques de la Chine, contiendrait des faits curieux, & qui ne seroient pas communs. J'ai tiré de ces tables quelques traits historiques dont le choix de l'aveu du Nouvelliste est fait avec jugement. Cela ne se concilie point avec l'idée d'un extrait sec. Un critique qui reproche à quelqu'un de faire peu d'usage de sa Logique, ne devroit pas tomber dans de semblables contradictions. Il est d'ailleurs évident que ce que je dis de la politique, du Gouvernement, de l'Agriculture & du commerce des Chinois, ne sauroit être extrait des Tables Chronologiques. Est-ce encore des Tables Chronologiques que j'aurois tiré les sentimens de Confucius sur la vertu, sur le sage & sur les loix, & les préceptes qu'il donne pour bien gouverner : on n'a jamais rien inféré de semblable dans des Tables Chronologiques. C'est un extrait sec, le ton est décisif; le critique n'a de maître & d'habile homme, que le ton.

Dans l'abrégé de la vie de Confucius, dit le Nouvelliste, on fait l'histoire du



*progrès de ses connoissances ; en voici la gradation qui m'a paru fort bizarre. A quarante ans , il s'étoit rendu certain dans ses connoissances ; il n'hésitoit plus , & ses doutes s'évanouirent. A cinquante , il reconnut la providence & conçut la nécessité de rapeller toutes ses actions à la pure lumière de la raison. Peut-être que tout cela n'est pas écrit sans dessein ; quoiqu'il en soit comment peut-on vanter les hautes lumières d'un Philosophe , qui jusqu'à l'âge de cinquante ans a ignoré la providence ?*

Si le Nouvelliste eut lu dans les ouvrages de Confucius la vie de ce Philosophe , il eut vu que le progrès de ses connoissances est raporté par les auteurs Chinois de la manière dont on le trouve dans mon ouvrage. Peu au fait de la manière dont pensent & dont s'expriment les Chinois , la gradation lui a paru bizarre. Il en est à peu près du Nouvelliste , comme du François à Londres qui trouve que les Anglois ont l'air étranger. *Peut-être que tout cela , ajoute le Nouvelliste , n'est pas écrit sans dessein. J'emprunte ses expressions pour lui répondre. Il me semble que l'auteur n'auroit pas dû prendre un air si mystérieux ... il y a quelque*

\* Le sujet qui a donné lieu au Nouvelliste de me faire ce reproche, est expliqué ci-après.

*mistère que je ne saurois pénétrer* \*. Je ré-  
ponds plus positivement : le motif  
de mon travail est expliqué suffisam-  
ment dans ma réponse à l'auteur des  
Nouvelles Eclésiastiques.

Pour justifier Confucius, il suffit de remarquer que c'est à la religion chrétienne que l'on doit l'exacte connoissance de la providence. Je ne prétens pas décider par là que Confucius ait eu cette connoissance exacte ; mais je dis qu'au moins il en avoit approché assez, pour supposer dans ce Philosophe un grand fonds de réflexions, & pour lui mériter l'éloge qui lui est donné. La manière dont il est loué, est remarquable par cette singularité, qu'elle paroît moins un éloge qu'une exposition, qu'un recit. La gradation du progrès de ses connoissances, peut mériter le nom de singulière, mais ne mérite pas celui de bizarre. Enfin la Providence est un des principaux attributs de la divinité ; les Chinois ont sur la divinité de fausses idées : combien a-t'il falu détruire de préjugés pour faire connoître à cette Nation le vrai Dieu & sa providence ? Ainsi ce qui ne nous paroît point un digne objet d'éloges, peut l'être pour les Chi-

nois. Le Nouvelliste faute de connoître le génie de cette nation, s'égaré : il décide hardiment de tout ; moins de hardiesse, plus de capacité l'empêcheroient de se rendre méprisable.

Le Nouvelliste dit, *ce que l'auteur a écrit sur la religion des Chinois, n'est pas moins entortillé.* La secte des Lettrés a une religion particulière. Ils semblent se faire une divinité de je ne sais quelle vertu répandue dans l'univers, & sur tout dans le ciel matériel son principal instrument : si ce sont des athées, &c.

J'avoué que ce que j'ai dit de la religion des Chinois est fort *entortillé*, & je soutiens que s'il étoit autrement, il ne vaudroit rien, les Chinois n'ayant qu'une idée très confuse de la divinité. Tout le monde connoit le Décret de Clément XI : il est émané d'une congrégation établie pour les affaires Eclésiastiques de la Chine. Les difficultés sont proposées en forme de demandes & résolues par des réponses. Le Pape n'a fait qu'approuver ces réponses. On a apporté dans l'exposition des faits & dans les réponses relatives, toute la clarté & toute la précision possible, & je crois cependant que ce qu'on y dit ne paroitra pas moins *entor-*



rillé que ce que j'ai dit. On voit dans ce que j'appelle ici une exposition des faits, que les Chinois Lettrés n'entendent autre chose par le mot TIEN, que je ne sais quelle vertu naturelle du ciel qu'ils estiment être le principe ou plutôt le commencement de toutes choses, d'où il arrive qu'ils sacrifient au ciel pris en ce sens. De la comparaison des termes du Décret avec les miens, résulte ma justification: cela prouve encore la justice du reproche que j'ai fait au Nouvelliste, qu'il est souvent peu au fait des choses dont il décide hardiment.

Le Nouvelliste attaque la suite de la phrase dont je viens d'expliquer une partie: voici cette suite. *Si ce sont ( les Chinois Lettrés ) des Athées, c'en est une espèce singulière. L'erreur monstrueuse qu'ils suivent n'a pu entrer dans leur esprit qu'en s'acomodant à l'idée naturelle qu'on a de Dieu, & en donnant à leur être chimérique les traits de la divinité, le Nouvelliste ajoute, je supprime la suite qui donneroit encore plus de prise à une critique savante. Cette suite est ce qui a été relevé, proposition quatrième, par l'auteur des Nouvelles Eclésiastiques. Sur les paroles que je viens de rapporter, le Nouvelliste demande: Pourquoi mettre*

*en problème si les Chinois sont Athées ?  
fut-il jamais d'Athéisme plus décidé ?*

Je ne crois pas qu'on doive acuser d'athéisme une nation qui reconnoît le ciel, qui l'invoque, qui lui fait des sacrifices, où il y a un culte établi & des cérémonies réglées. C'est parce qu'ils ont été acusés d'athéisme par un savant critique qui a toujours saisi les occasions de saper les fondemens de la religion, qu'on a proposé ce fait d'une manière problématique, quoique véritablement il ne dût point l'être : & qu'on a ajouté que l'erreur où ils sont, n'a pu entrer dans leur esprit qu'en s'acomodant à l'idée naturelle qu'on a de Dieu, & en donnant à leur être chimérique les traits de la divinité. En éfet cette nation attribue à l'objet de son culte, une espece de justice, de science, de sagesse & de bonté. On est Athée pour ne reconnoître aucune divinité, & non pour en avoir une fausse idée ; car si par cette raison on regardoit les Chinois comme Athées, on devroit aussi regarder comme tels, les Idolatres. C'est une autre question, s'il peut y avoir des peuples athées ; la plupart des Théologiens sont persuadés qu'il n'y a pas d'athées de bon-

K.

ne foi. C'est au sujet de ce que je viens d'expliquer, que le Nouvelliste me fait des reproches *de faire peu d'usage de ma Logique, d'enfanter des idées chimériques, qu'il m'accuse d'extravagance, & qu'il dit qu'on reconnoît l'ouvrage d'un jeune homme peu exercé dans la dialectique;* J'ai démontré la justesse des idées que le Nouvelliste a si mal ataquées, que loin de faire cas de sa critique, je dois, pour éviter le juste reproche qu'on pourroit me faire de vouloir me revêtir d'une gloire étrangère, déclarer ici l'auteur dont j'ai emprunté les expressions critiquées. C'est un savant universellement reconnu pour un génie transcendant & Métaphisicien; j'ai marqué dans ma réponse au Nouvelliste Eclésiastique, que cette idée de la religion des Chinois, étoit tirée des réflexions du Pere Tournemine sur l'Athéisme.

*Parmi les notes de l'Auteur, dit le Nouvelliste, il y en a une qui me paroît singulière. C'est au sujet du Japon où les Chinois commercent, & d'où ils ils raportent beaucoup d'or. Des Jésuites ont dit qu'il n'y avoit point de mines d'or dans le Japon, & sur cela je remarquois que la recherche du*



pays dont il vient seroit intéressante ; & que la découverte n'en seroit pas difficile si c'étoit celui que j'imagine. *La plupart des Géographes*, dit le Nouvelliste, *parlent du Japon comme d'un pays fertile en or.* Ce n'est pas toujours par le nombre des autorités, c'est souvent par le choix des Auteurs qu'on doit se fixer. Le Nouvelliste ne doit pas ignorer que l'on n'a point encore de cartes bien exactes des parties les plus reculées de l'Asie, & que ce que *la plupart des Géographes* disent de ces pays, a été souvent copié dans des mémoires peu exacts. Pour éviter toute critique, j'ai dans cette édition exposé ma note d'une manière problématique ; quand même il n'y auroit pas de mines d'or dans le Japon, cela ne suffit pas pour détruire les conjectures qui m'ont donné lieu de penser que les Japonois pouvoient tirer de l'or de quelqu'autre pays que du leur. *J'avois*, dit le Nouvelliste, *d'abord soupçonné que l'auteur faisoit les Japonois inventeurs de la pierre Philosophale.* C'est mal à propos faire le mauvais plaisant. Le Nouvelliste n'a pas de disposition pour jouer ce rôle : le ridicule retombe souvent sur ceux qui ont voulu le

donner. Il n'y a pas de relation de l'invention de la pierre Philosophale, à la découverte d'un pays fertile en or. Sur l'air mystérieux qu'il me reproche, je lui répons, que c'eût été une dissertation trop longue & trop peu liée à mon sujet: que pour bien faire cette dissertation, il auroit falu avoir communication de certaines relations & mémoires qui sont dans les bureaux de la Marine, que cette dissertation seroit moins fondée sur des faits que sur un grand nombre de conjectures qui quadrent, & que peut-être même on ne m'auroit pas permis de rendre cette idée publique; car je fais positivement, qu'il y a eu des mémoires qu'on n'a pas voulu permettre d'insérer dans le Dictionnaire de commerce: il y a certaines choses dont on ne doit pas donner connoissance aux étrangers.

Ceux qui liront le Nouvelliste du Parnasse, doivent remarquer qu'il se fert souvent d'exclamations, & que c'est-là le ressort, le sel, & la démonstration de ses critiques. Le ton imposant ne convient pas, mais surtout à ce Nouvelliste; car on fait quel est l'auteur de cette satire. Les

exclamations ne sont pas propres pour instruire & éclairer l'esprit des Lecteurs, ce qui est le véritable objet de la critique.

---

## R É P O N S E

A U

### JOURNALISTE DE TRÉVOUX.

**L**E Journaliste de Trévoux me donne des éloges que je ne mérite pas. Loin d'y être sensible, je les désavouë. Je redoute beaucoup moins sa critique, que ses éloges. Je crains que des éloges si outrés, ne me donnent un ridicule. La passion de tourner tout en ridicule est un vice affecté à notre nation, vice difficile à définir.

Suivant le Journaliste le titre de Gracian est simple, *Le politique D. Ferdinand le Catholique*; je le regarde comme un titre très-singulier, c'est un titre mystérieusement pompeux; c'est plutôt une inscription qu'un titre: Mais fût-il simple, il ne s'enfuivroit pas qu'il fût exact, & qu'il désignât la nature de l'ouvrage. Je justi-



fié celui que j'ai substitué, par les propres paroles de Gracian, *C'est plutôt, dit-il en parlant de son ouvrage, la critique de plusieurs Rois, que le panégyrique d'un seul Roi.*

Le Journaliste trouve de l'ordre & de la méthode dans l'ouvrage de Gracian. Il élève beaucoup cet ouvrage, & semble chargé du soin de le justifier. D'un autre côté le Nouvelliste du Parnasse semble acharné à le dégrader. Le proverbe est vrai, tout excès est vicieux. Je m'en tiens à ce que j'ai dit sur l'ouvrage de Gracian dans ma Préface. L'ordre que le Journaliste trouve dans Gracian, est un ordre imaginaire. Il y a plus de la moitié de l'ouvrage qui ne se peut raporter sous aucune des trois parties qui font la triple division que le Journaliste s'aplaudit d'avoir trouvée. Enfin quand même l'ordre trouvé par le Journaliste se trouveroit dans Gracian, cela seul ne feroit pas un ouvrage méthodique, il faudroit encore que l'on reconnût de l'ordre dans chaque partie, ce qui est impossible, puisqu'il n'y en a point. Le Journaliste des Savans est d'un sentiment contraire à celui du Journaliste de Trévoux.

On conçoit bien, dit le Journaliste des Savans, qu'un livre dont le texte est un éloge outré de tous les talens vrais ou faux d'un Prince comparé avec presque tous les Princes qui l'ont précédé, & dont les notes sont des traits d'histoire tous détachés les uns des autres, ne peut jamais produire un extrait METHODIQUE & suivi.

Les phrases Espagnoles rapportées dans le Journal ont été si défigurées par l'Imprimeur, qu'il est quelquefois impossible de les deviner; & quelquefois ces erreurs font un sens ridicule qui se trouve favorable à la critique du Journaliste. Telle est cette phrase Espagnole rapportée dans le Journal, *Que si todo Rey, para ser el primero de los hombres, ha de ser el MAJOR de los hombres, para ser el primero de los Reyes, ha de ser el maximo de los Reyes.* Ce qui traduit littéralement veut dire que si tout Roi, pour être le premier des hommes, doit être le plus grand (major) des hommes; pour être le premier des Rois, il doit être le plus grand des Rois: au lieu que le sens Espagnol est que, pour être le premier des hommes, il en faut être le meilleur (mejor); pour être le premier des Rois, il en faut être le plus

*grand.* Cette phrase ainsi renduë n'a pas encore toute la beauté dont elle est susceptible. C'est pourquoi sans m'attacher servilement aux expressions de Gracian, j'ai préféré de n'être pas dans cette occasion si fidèle traducteur, & de donner à sa pensée toute la force, & tout le sens que la réflexion y fait trouver. Gracian a voulu exprimer en quoi consiste la prééminence d'un homme sur les autres hommes, & celle d'un Roi sur les autres Rois; c'est par le degré de bonté qu'il mesure l'une, il mesure l'autre par le degré de grandeur: de là cette conséquence naturelle, *Les belles inclinations font l'honnête homme, & les grandes qualités font les grands Rois.* C'est de cette manière que j'ai rendu la pensée de Gracian, & ce n'est pas la seule qui a eu besoin d'être plutôt expliquée que traduite. Avec un peu de réflexion le Journaliste de Trévoux n'eût point avancé que ces phrases n'étoient point dans Gracian. Renvoier le Journaliste à lui-même, le faire souvenir de réfléchir, c'eût été suffisamment lui répondre sur la difficulté que je viens d'expliquer, & sur plusieurs autres de  
cette



cette nature qu'il seroit trop long, & assez inutile de réfuter.

Quelquefois la critique du Journaliste n'est fondée que sur son défaut de goût & de délicatesse. Voici la preuve de ce que j'avance. *Traduction littérale de Gracian. La postérité a cru que Xénophon avoit moins représenté ce qu'avoit été Cyrus, que ce que doit être un Monarque parfait.* J'ai traduit: *La postérité a cru que Xénophon avoit moins représenté ce qu'avoit été Cyrus, que ce qu'il devoit être.* J'en appelle à tout homme d'esprit & de goût. La pensée de Gracian est exactement rendue. Laquelle de ces deux traductions est la plus spirituelle, c'est le Lecteur qui doit le décider.

Le Journaliste toujours entousiasmé de Gracian, dit que c'est *un Auteur qui dit toujours des choses.* Gracian en dit souvent qui n'ont plus ou moins de sens, que suivant l'imagination du Lecteur qui en met peu ou beaucoup. Telle est cette phrase qui par elle-même ne dit rien, mais qui peut donner beaucoup à penser. *Avec la capacité, jeune on est vieux. Sans elle, vieux on est jeune.* J'ai cru qu'elle devoit être paraphrasée. La paraphrase est en ca-

L

raclère italique, & j'ai marqué dans une note de la même page que les paraphrases sont quelquefois permises pour donner plus de clarté & plus de grace à la pensée d'un Auteur, pour en mieux exprimer toute la force & toute la beauté. Cette note qui devoit au cas de besoin, me servir de justification, n'a point arrêté la critique du Journaliste.

Le Journaliste me reproche de couper les phrases : le style du P. Courbeville dans les traductions de Gracian qu'il a données au Public, est périodique; mais cela n'en est pas mieux. On doit en traduisant un Auteur le copier autant qu'il est possible : on doit non seulement rendre ses pensées, mais encore tâcher d'imiter son style; on doit à la vérité le copier d'une manière qui embellisse, par exemple en ne faisant trouver que de la force où l'Auteur avoit mis de la dureté; de la douceur & du naturel, où il y avoit de la foiblesse & de la négligence. Pour en revenir à Gracian, tout le monde fait que son style est concis, serré, & coupé. On doit ici remarquer la difficulté du Journaliste qui me reproche une paraphrase, & qui me re-

proche ensuite un style coupé : ce n'est pas avec cette rigueur difficile que le Journaliste a rendu compte au public des traductions du P. Courbeville , qui ne sont point exemptes de défauts : l'on a même reproché à ce Pere d'être plutôt le Paraphraste que le Traducteur de Gracian. Mais le Journaliste est Jésuite , le P. Courbeville l'est aussi ; l'état confond quelquefois les personnes , & le plus souvent on ignore ses défauts.

Le Journaliste rapporte une phrase Espagnole que je parois avoir traduit dans un sens diamétralement opposé à celui de Gracian. Voici cette phrase telle que la rapporte le Journaliste : *Depuso presto el arnés , el prudente de los Filipos de España* , au lieu que dans l'impression que j'ai qui est de Barcelone , il y a *dispuso* : le premier veut dire que *Philippe quitta de bonne heure le casque & la cuirasse* , & l'autre qu'*il les prit de bonne heure*. Voilà l'explication d'une des treize pages que renferme la critique du Journaliste.

Le Journaliste me reprend avec raison d'avoir fait sainte Héléne épouse de Constantin. La faute est



grossière ; je m'en étois déjà aperçu : elle est d'autant moins excusable que, l'inadvertance qui me l'a fait faire, avoit été précédée d'une autre inadvertance, savoir que c'est une adition de texte. *Un retranchement de texte*, remarque le Journaliste, *suit de près cette adition*. Il est vrai qu'il y a dans l'Espagnol, *la revolte de Gazelli & des Mammelus, &c.* & je n'ai mis que *la revolte des Mammelus, &c.* Dans l'impression de Gracian que j'ai, au lieu de *Gazelli* est *Gacele* ; ce mot se trouve si défiguré, qu'à moins d'avoir présente à l'esprit l'histoire de Soliman, il est très-dicile de le reconnoitre. D'ailleurs la suppression du mot de *Gazelli* est peu importante : elle ne diminue rien de la pensée de Gracian : sa revolte étoit si intimement unie à celle des Mammelus, qu'exprimer l'une, c'est rapeller le souvenir de l'autre dans l'idée de ceux qui savent l'histoire du règne de Soliman. Le Journaliste auroit pu me reprocher d'avoir supprimé une phrase entière de Gracian dont voici la traduction littérale : *Henri IV. de France envia telle fois la valeur des Espagnols.* C'est une phrase que j'ai passée vo.

lontainement, n'ayant su lui donner un sens raisonable.

On reconnoit que le Journaliste a fait une étude particulière de la langue Espagnole. Il me reprend avec juste raison d'avoir traduit le mot de *Bombarda* par *Bombe* : c'est un *Canon*. J'ai été trompé par la ressemblance des mots, & d'autant plus facilement, que pour exprimer un canon, on se sert plus communément du mot *Cañon*. Le Journaliste attaque malicieusement l'observation que j'ai faite ; que l'usage des bombes n'étoit pas connu lors de la naissance de Ferdinand, en substituant dans sa Critique au mot de *Bombe* celui d'*Artillerie*. L'invention de la bombe est postérieure à celle de l'artillerie. La première bombe, comme le remarque M. Blondel dans le premier chapitre de son *Traité des Bombes*, ne fut jetée qu'en 1588 au siège de la ville de Wachendonch en Gueldres, que le Comte de Mansfeld assiégoit sous le Prince de Parme ; & Ferdinand mourut en 1516, après avoir régné quarante ans. Le Journaliste dans les endroits où il me reprend avec raison, outre sa critique : me faire des

complimens & m'ataquer si vivement, c'est souffler le froid & le chaud. S'imaginer que de ces deux contraires l'un servira à faire croire l'autre, c'est faire injure à l'esprit & au discernement des Lecteurs. Ni moi, ni personne par conséquent ne fera la dupe des éloges qu'il me donne; éloges outrés, semblables en cela à ceux que fait Gracian. Le Journaliste tout pénétré de Gracian, l'a imité; c'est fort naturel. Le reproche que j'ai fait à Gracian, que *son imagination échauffée lui fait souvent avancer des choses peu exactes*, n'a plus lieu pour le trait dont il est question, mais on peut l'appliquer à d'autres endroits.

J'ai eu raison de reprocher à Gracian d'avoir loué ce qu'il avoit blâmé: c'est au sujet de Louis XI. Le Journaliste remarque que je conviens que c'est un Prince en qui le mélange du bien & du mal donnoit sujet de louer & de blâmer. Quelle épithète mérite un Critique qui tronque un passage? c'est le cas où se trouve le Journaliste de Trevoux. Voici ce que j'ai dit, note 137. *Ce n'est point que Louis XI, ne mérite en même tems*



d'être loué & d'être blâmé ; mais lorsqu'on le fait , on devroit faire sentir en quoi il est blâmable , &c. Le Journaliste a détaché le premier membre de cette phrase , & a laissé le second. Bien loin que Gracian ait fait cette distinction , il blâme Louis XI. précisément sur les mêmes choses sur lesquelles il l'avoit loué. En voici la preuve. Il dit page 86. *Tibère & Louis XI. doivent plus leur réputation aux commentaires de leurs historiens . . . qu'à la prudence de leurs actions. Leur manie politique presque toujours inutile , souvent très-funeste , les réduisit presque au point de perdre leurs Etats. Ils se flatèrent d'acquiescer par leurs affectations ce qu'ils ne pouvoient par leur mérite.* Et page 195 il dit , *La capacité est le fondement de la politique , ce grand art d'être Roi , qui ne peut se fixer que dans les grands génies , dans Louis XI. &c.* C'est une contradiction que le Journaliste , apologiste continuel de Gracian , ne sauroit justifier.

Le Journaliste , sur le reproche que j'ai fait à Gracian de n'avoir pas donné connoissance des Mémoires de Ferdinand qu'il indique , demande , *A qui , & pourquoi donner connoissance de*

ces Mémoires ? Il est en vérité bien inutile de répondre à une critique de cette nature. Il ajoute que *Gracian les avoit du Duc de Nochéra*, comme il l'insinuë dans sa Dédicace. On peut sur ces paroles faire plusieurs observations. 1°. Si le Journaliste ne fait, comme il y a aparence, que par l'ouvrage de Gracian, que cet Auteur Espagnol eût ces Mémoires du Duc de Nochéra, il a très-mal exprimé sa pensée, il devoit dire, *Gracian insinuë dans sa Dédicace qu'il les avoit du Duc de Nochéra*. Il faut de l'attention pour saisir la différence de ces expressions : Dans celle du Journaliste, ces termes, *comme il l'insinuë dans sa Dédicace*, ne paroissent qu'un supplément de preuve, & je veux dire que c'est s'exprimer d'une maniere fausse, si réellement ce n'est point un supplément de preuve, & qu'au contraire ce soit l'unique preuve. 2°. Gracian dans son ouvrage adresse la parole au Duc de Nochéra ; les termes du Journaliste feroient croire qu'il y a une Epître dédicatoire, il n'y en a point. 3°. Gracian n'insinuë dans aucun endroit de son ouvrage qu'il tint du Duc de Nochéra les Mémoires de Ferdinand : il

dit positivement qu'il les doit à *un* heureux hazard ; & il n'eut point fait sa cour au Duc de Nochéra , en attribuant au hazard , ce qu'il auroit dû à ses bontés ? 4°. Quand même Gracian eût dit qu'il tenoit du Duc de Nochéra les Mémoires de Ferdinand , cela ne satisfait point l'esprit d'un Lecteur curieux à qui l'on cite des Mémoires , & que l'on ne met pas en état de les connoître. Si aujourd'hui je faisois réimprimer l'ouvrage de Gracian , je substituerois une autre note à celle qui renferme le reproche fait à Gracian ; mais ce ne seroit point à cause des raisons alléguées par le Journaliste : ce seroit pour y substituer une note instructive , sçavoir que le titre d'un livre qui se trouve dans le Cathalogue des Historiens à la suite de la Méthode de l'histoire de M. l'Abbé Langlet Dufresnoy , semble indiquer qu'il y a des Mémoires imprimés de Ferdinand le Catholique. Voici ce titre traduit de l'Espagnol, *Parfaite raison d'Etat , déduite des actions de Ferdinand le Catholique , contre les Politiques Athées , par D. Jean Blasquès Mayoralgo , avec les Mémoires angustes & Panegyriques des*



*même Roi Ferdinand , par D. François de Samaniego. In-4°. à Mexique , en 1646. Je dois marquer ici que des Espagnols ont pû être sçavans, & ignorer le livre dont j'ai cité le titre, puisqu'il ne se trouve pas dans la Bibliothèque Espagnole de Nicolas Antoine.*

Sur ces paroles de Gracian, *J'envie à Tacite & à Comines leur esprit, leurs plumes, mais non point leur Héros; j'ai remarqué que cette pensée n'est point à l'avantage de Ferdinand. Le Journaliste ne trouve pas mon reproche fondé. Tibère & Louis XI. étoient fourbes, & politiques; & pour louer quelqu'un, le préférer à des personnes vicieuses, ce n'est point en faire le panegyrique en homme d'esprit & de goût.*

*Lleno el Oriente Tamerlan, mas de terror que de Señorío. Barbaro Cometa que con la facilidad con que se forjo, se deshizo; y commençava assi en nuestros dias Gustavo Adolfo de Suecia. Voici la manière dont le Journaliste eût voulu que le commencement & la fin de cette phrase eussent été traduits. Tamerlan remplit plus de terreur l'Orient, que sa domination... Gustave de Suède en*

nos jours commençoit de la sorte. 1°. Ce François est mauvais : un livre ainsi traduit ne seroit pas suportable.

2°. Cette phrase, *Remplir plus de terreur un pays que de sa domination*, ne s'entend point ; & parce que Gracian n'a point été exact dans son expression, un Traducteur ne doit pas l'imiter dans ses défauts. Cette phrase veut dire que *Tamerlan n'a point maintenu sa domination, conservé la possession des pays qu'il avoit remplis de terreur ; & j'ai marqué dans une note, que Gracian est dans l'erreur, puisque Tamerlan a laissé la Perse à ses descendans, & qu'ils régnerent encore aujourd'hui dans le Mogol.*

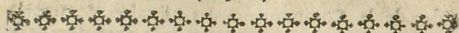
3°. Le Journaliste dit que *Gracian remarque seulement que ce Prince Tartare ne survéquit pas longtems à sa domination.* Gracian a dit en parlant de Tamerlan, *Barbare Comète qui disparut avec la même promptitude qu'elle s'étoit formée.* Il n'est pas question ni de la naissance, ni de la mort de Tamerlan, mais du commencement, de la durée, & de la fin de ses courses victorieuses. Voici la manière dont j'ai traduit cette phrase entière : *Tamerlan remplit tout l'Orient de terreur,*

*sans s'assurer aucune possession : Barbare Comète qui disparut avec la même promittitude qu'elle s'étoit formée. De nos jours Gustave Adolfe de Suède sembloit vouloir l'imiter.*

Sur ce que j'ai remarqué que le sentiment du P. Daniel, savoir que Clovis est le premier de nos Rois qui ait régné en-deçà du Rhin, est un sentiment rejeté par la plûpart des Savans. Le Journaliste en critique ingénieux dit que des Savans peuvent s'en tenir au sentiment du P. Daniel. Je suis très-zélé partisan de son histoire : elle a ses défauts ; & l'éloge le plus grand que l'on en puisse faire, c'est de dire que c'est la moins imparfaite. Pour assûrer le fait dont il est ici question, il faudroit une dissertation historique, mais cette réponse au Journaliste de Trévoux est déjà trop longue. Je crois qu'on eût pû me critiquer beaucoup mieux, j'en aurois été charmé, car je le répète, n'ayant fait cet ouvrage que pour m'instruire ; on fût par-là entré dans mes vûes, on eût concouru à mon dessein. Il est de tous les âges, mais surtout de celui d'un jeune homme, d'apprendre, & d'être corrigé.

F I N.





A P P R O B A T I O N.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé, *Idee générale du Gouvernement & de la Morale des Chinois, & Réponse à trois Critiques*, dont on peut permettre l'impression. Fait à Paris le 15 Juillet 1731. CHERIER.

P E R M I S S I O N.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, à nos amez & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: SALUT. Notre bien-ame le Sieur \*\*\*, Nous ayant fait supplier de lui accorder nos Lettres de Permission pour l'impression d'un Manuscrit qui a pour titre: *Idee générale du Gouvernement & de la Morale des Chinois, & Réponses à trois Critiques*; offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & en beaux caracteres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modele sous le contrescel des Presentes: Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer ledit Livre ci-dessus spécifié, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée sous notredit contrescel; & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de trois années consecutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes. Faisons défenses à tous Libraires, Imprimeurs & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. A la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Re-

gistre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la date d'icelles, que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; & qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur CHAUVELIN, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur CHAUVELIN, le tout à peine de nullité des Présentes: Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant, ou ses ayant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ni empêchement. Voulons qu'à la copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Fontainebleau le dix-neuvième jour du mois de Juillet, l'an de grace mil sept cens trente-un, & de notre Regne le seizième. Par le Roy en son Conseil. VERNIER.

*Registré, sur le Registre VIII. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, N<sup>o</sup>. 1188. fol. 193. conformément aux Reglemens confirmés par celui du 28 Fevrier 1723. A Paris le 27 Juillet 1731.*

Signé, P. A. LE MERCIER, Syndic.

---

De l'Imprimerie de G. F. QUILLAU, rue Galande, près la Place Maubert, à l'Annonciation.













